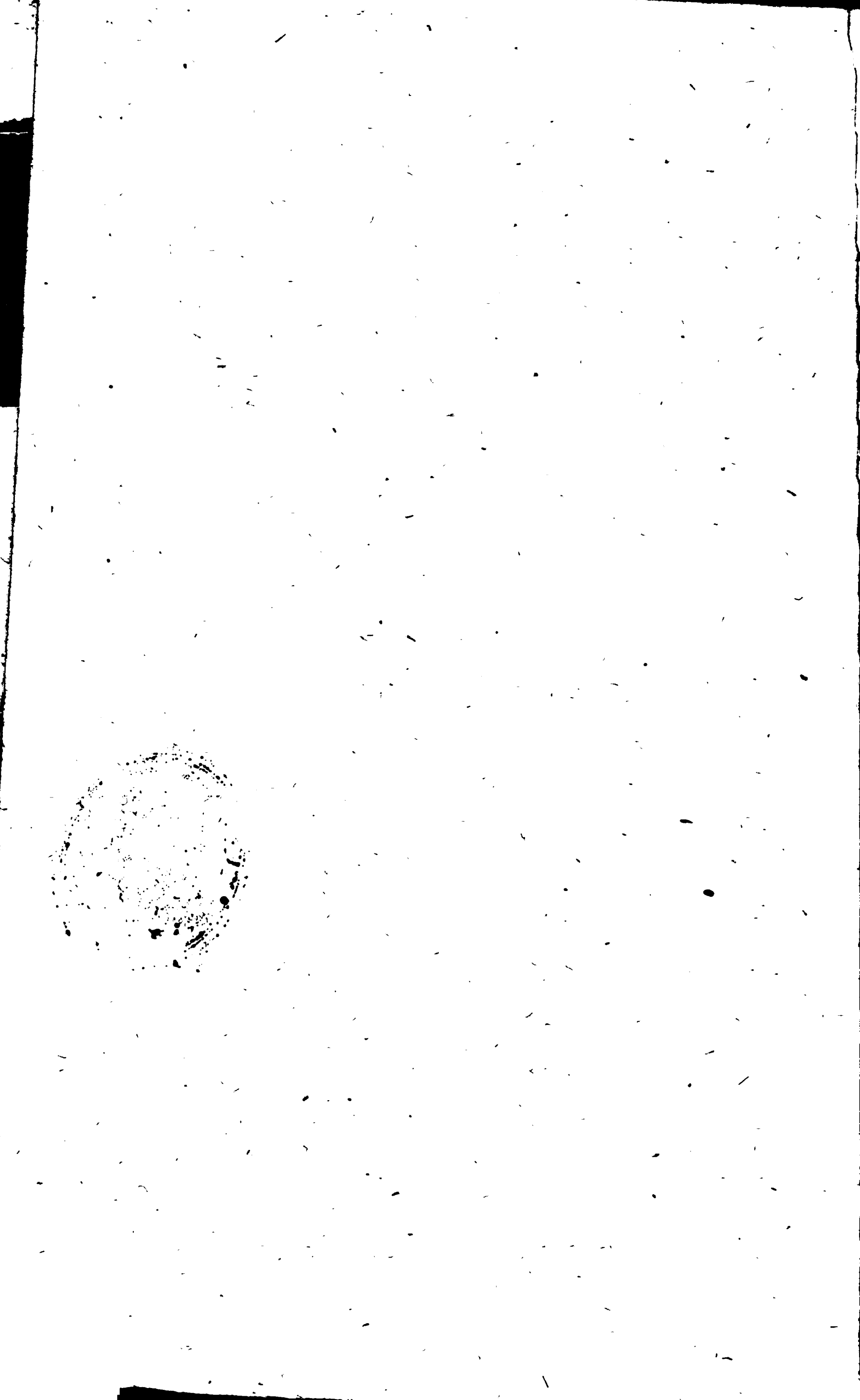






# HISTOIRE
## DE
# HESSE,

PAR M. MALLET,

*Résident de S. A. S. Monseigneur le Landgrave de Hesse-Cassel auprès de la République de Berne.*

---

TOME QUATRIÈME.

---





*A GENÈVE,*

Chez PAUL BARDE, Imprimeur-Libraire.

---

*M. DCC. LXXXIV.*





# HISTOIRE
# DE
# HESSE.

## *LIVRE QUATRIÈME.*

## GUILLAUME VI. & AMÉLIE, *Tutrice & Régente.*

LA nouvelle de la mort de *Guillaume* répandit une consternation générale chez tous ses alliés (*) ; mais elle fut surtout

GUILLAUME VI.
1637.

(*) Le mois d'Octobre, dit *Bassompierre*, *fut bien funeste à la France, par la mort d'un grand Prince son allié, Guillaume Landgrave de Hesse-Cassel, le principal soutien de nos affaires en Allemagne.*

GUILLAUME VI. 1637.

sensible à ses peuples ; qui, dans l'excès des maux dont ils étoient accablés, sembloient n'avoir plus que ce dernier malheur à redouter. Ils croyoient avoir perdu toute ressource en le perdant ; &, quand il ne leur restoit plus pour les gouverner qu'une femme & un enfant, il n'étoit en effet pas trop vraisemblable qu'ils pussent encore avoir un défenseur. Mais les craintes des hommes sont souvent aussi vaines que leurs espérances. Par un rare bienfait de la Providence, cette Princesse destinée à gouverner la Hesse dans des circonstances si difficiles, douée d'un génie supérieur, d'une rare prudence, d'une constance à toute épreuve, réunissoit en elle tout ce que les hommes peuvent opposer à la mauvaise fortune ; & ce qui ne manque pas tôt ou tard d'en triompher.

Le premier soin des Ministres de *Guillaume*, à la nouvelle de sa mort, fut d'assembler promtement les États de Hesse à *Cassel*. Après la prestation de l'hommage, on y ouvrit le Testament de ce

Prince, qui, comme on l'a dit, assuroit GUILLAUME VI
à sa veuve la Tutèle de son Fils & la
Régence de ses Etats, en lui associant 1637.
cependant cinq Conseillers privés; savoir, deux Nobles & trois Jurisconsultes, dont un au moins devoit signer toutes les expéditions. Il établissoit aussi seize Conseillers, savoir; six de l'ordre de la Noblesse, six de celui des Villes, & quatre Docteurs ou Lettrés, pour donner Conseil à la Régente lorsqu'il se présenteroit des affaires difficiles & d'une grande importance. Les exécuteurs de ce Testament devoient être *Louis Philippe Palatin*, *Henri Prince d'Orange*, & *Jean Comte Palatin*. On connoissoit le zèle de ces Princes pour la cause commune & leur affection pour la Maison de *Hesse-Cassel*. D'ailleurs, ils étoient de la Religion Réformée, dont *Guillaume* recommandoit soigneusement les intérêts à la Régente & à tous ses Ministres & Conseillers.

Ces précautions & la diligence dont on usoit étoient d'autant plus nécessaires que

GUILLAUME VI. 1637. George, Landgrave de *Heſſe-Darmſtadt*, formoit des prétentions & des projets bien contraires aux diſpoſitions de ce Teſtament. Il réclamoit la Régence donnée à *Amélie*, fondé ſur le titre de parenté, & ſur un décret de l'Empereur, qui proſcrivant Guillaume V. & le dépouillant de ſes États, lui en avoit donné l'adminiſtration. Il ſignifia ſes prétentions aux Régens & aux États de Heſſe par des lettres qu'il leur adreſſa, & dans leſquelles il leur ordonnoit de lui obéir ſous les peines les plus ſévères, & leur mandoit d'aſſiſter à une Diète qui ſeroit tenue à Alsfeld, le 25 Octobre. En même-tems *Goetz*, général de l'Empereur, leur adreſſoit auſſi des lettres menaçantes, au nom de ſon Maître. Les conjonctures où ils ſe trouvoient l'étoient bien davantage; elles auroient effrayé ſans doute des ſujets moins fidèles & des Miniſtres moins courageux.

Ils ſe contentèrent de répondre au Landgrave *George*; qu'il y avoit des Agnats bien plus proches du Prince mineur que

lui, & de plus, un teſtament de ſon père, & une diſpoſition expreſſe de ce Prince qui régloit tout ce qui avoit rapport à la Tutèle & à la Régence. Que quant à la Sentence de proſcription dont il parloit, & qui n'avoit pas même été publiée, elle ne pouvoit en aucune façon obliger un jeune Prince contre lequel elle n'avoit pas été prononcée, & qui ſuccédoit de plein droit à ſes ancêtres. A cette réponſe ils joignirent des Lettres adreſſées aux Etats de Heſſe pour les détourner de ſe rendre à cette Diète convoquée par le Landgrave de *Darmſtadt*, & les engager à reſter fidèles au jeune Prince, qu'ils avoient juré de ſervir.

GUILLAUME VI.

1637.

Les lettres de l'Electeur de Saxe & du Duc de Lunebourg ne firent pas plus d'impreſſion ſur les Etats & ſur les Régens de Heſſe. Ces Princes entièrement dévoués à l'Empereur les ſollicitoient en vain par des promeſſes & des menaces de ſigner la Paix de *Prague*, & de compoſer aux meilleurs termes qu'ils pourroient avec le

GUILLAUME VI. 1637. Landgrave de *Darmstadt*. Personne n'assista de leur part aux Diètes convoquées par ce Prince : mais on lui envoya des Députés à *Marbourg* pour conférer avec les siens, parce qu'il témoignoit un grand desir de la paix, & qu'on vouloit tenter tout ce qui seroit honorable & légitime pour obtenir un si grand bien.

*George* parut d'abord en effet disposé à rabattre quelque chose de ses prétentions; mais en même-tems la forme du serment de fidélité qu'il exigeoit qu'on lui prêtât parut inacceptable aux Députés de Cassel. Ils retournèrent vers leurs supérieurs pour leur en rendre compte. Les Etats étoient alors assemblés dans cette ville; qu'on juge à quelle épreuve leur confiance & leur fidélité étoient exposées dans ces momens critiques. Ils étoient vivement pressés de se soumettre par plusieurs Princes respectables; l'Electeur de Saxe les en conjuroit; l'Empereur leur adressoit pour les y engager des lettres foudroyantes qui étendoient sur le fils la proscription prononcée contre

le père. Ils avoient ſous les yeux leur pays ſaccagé : ils voyoient à leurs portes leur cruel ennemi prêt à y rentrer ; car le général *Goetz*, précédé par des Manifeſtes menaçans, s'avançoit, diſoit-il, pour achever leur ruine, ſi une promte ſoumiſſion ne la prévenoit. Et quoique *Melander* & *King*, officiers Suédois, veillaſſent ſur ſes mouvemens autant qu'il leur étoit poſſible, la foibleſſe de l'armée qu'ils commandoient ne pouvoit que laiſſer aux Heſſois de juſtes ſujets de terreur. Dans une poſition ſi fâcheuſe, les Etats cherchant à gagner du tems écrivirent de nouveau à l'Empereur & à d'autres Princes, pour leur recommander la cauſe de leur Prince & celle de leur pays, & les engager à modérer la rigueur avec laquelle on les traitoit. On renvoya en même-tems des Députés à *Marbourg* pour continuer la Négociation avec le Landgrave *George*. On en expédia à la Landgrave *Amélie*, qui, au moment de la mort de ſon époux, ayant à la fois à craindre dans la Heſſe la

GUILLAUME VI. contagion & ses ennemis, étoit allée à *Groningue* chercher un asyle pour elle & pour son fils. *Othon* de *Malsbourg*, *Crocius*, Just *de Trotte*, Reignard de *Boynebourg*, *Wagehals*, furent chargés de l'instruire de l'état des affaires & des dispositions des Etats, & de l'engager à faire pour obtenir la paix tous les sacrifices que sa conscience ne condamneroit pas.

1637.

*Amélie* sentit que ce n'étoit pas le moment de pousser à bout un ennemi si irrité & si supérieur en forces. Elle approuva qu'on suivit à la négociation entamée avec le Landgrave de *Darmstadt*, défendant cependant aux Ministres de rien conclure sans son consentement. Pendant ce tems-là elle espéroit d'être instruite de ce qu'elle pouvoit attendre des Suédois, auxquels elle ne laissoit pas ignorer le danger pressant qu'ils couroient de perdre son alliance. *Gunterrode* qui avoit été envoyé à *Stockholm* par le Landgrave défunt peu de tems avant sa mort, fut donc chargé de solliciter les Ministres Suédois d'accorder

à la Régente de plus amples ſecours en troupes, en munitions, & en argent, s'ils ne vouloient pas la laiſſer accabler par ſes ennemis. Elle demandoit encore qu'on lui cédât les places que les Suédois occupoient en *Weſtphalie*, & les ſubſides promis par les Hollandois; qu'on s'engageât de nouveau à ne point faire de paix dans laquelle elle ne fût compriſe, & que, dans le cas où elle ſeroit privée de ſes Etats par l'ennemi, la Reine de Suède promît de lui payer à elle & à ſes enfans la penſion accordée auparavant par Guſtave *Adolphe*. A ces conditions, elle promettoit de reſter fidèle à l'alliance, & de n'agir que de l'aveu & du conſentement de la Régence de Suède. Le Sénat Suédois parut d'abord irréſolu ſur la réponſe qu'il avoit à faire à ces demandes: il fit lui-même enſuite des propoſitions dont l'objet étoit de s'aſſurer de plus en plus tous les ſecours qu'il pouvoit eſpérer de la Heſſe: mais, *Gunterrode* n'ayant pas le pouvoir de tranſiger ſur des objets nouveaux, le Sénat, par ſon

GUILLAUME VI.

1637.

GUILLAUME VI. conseil, prit la résolution d'envoyer à *Cassel* des Ministres chargés de régler avec la
1637. Régente tout ce qui pourroit servir à cimenter l'alliance ; & en attendant on se promit de part & d'autre, la Suède, de ne point faire de traité où les intérêts de la Hesse ne fussent mis en sureté : *Amélie*, de ne point séparer ses intérêts de ceux des Suédois, & de les secourir toutes les fois qu'il en feroit besoin.

Mais ces promesses supposoient la possibilité de les remplir, & du côté de la Landgrave il sembloit qu'elle n'existât déjà
1638. plus. Au commencement de l'année suivante, une grande partie de l'armée de *Goetz* se répandit dans la Hesse, & les Etats vivement pressés redemandèrent avec de nouvelles instances qu'on prévint leur ruine par une promte paix. *Amélie* fut donc obligée de renvoyer des Députés à *Marbourg*, avec ordre de se prêter à tout ce qui paroîtroit propre à reconcilier les deux branches de la Maison ; car c'étoit, en effet, à cette réconciliation que tenoit la

paix, plus qu'à toute autre difficulté. Le sentiment des maux que le peuple souffroit depuis si longtems étoit enfin devenu si vif, que la prudence autant que l'humanité exigeoient que l'on fit de sincères efforts pour lever cet obstacle. *Amélie* n'ignoroit pas qu'il y avoit dans les Etats un parti considérable disposé à faire la paix, même à condition de déférer au Landgrave de *Darmstadt* la Tutèle & l'administration. D'un autre côté, ce Prince également las de la guerre & pressé par l'Empereur, apportoit à un accommodement une facilité inespérée. Tout parut donc favoriser la conclusion d'un Traité; &, en effet, les conditions principales en furent rédigées même avant la fin de Janvier. Par ce projet, la Maison de *Cassel* acceptoit la paix de *Prague*, renonçoit à ses alliances autant qu'elles y étoient contraires, & promettoit de rester fidèle à l'Empereur & aux Constitutions de l'Empire. On lui maintenoit en retour ses Pactes de confraternité avec les Maisons de Saxe & de

GUILLAUME VI.

1638.

*Lunig.* R. Arch. Theat. Europ. t. 3. *Puffendorff.* L. 10.

GUILLAUME VI. 1638. Brandenbourg ; la Régente s'engageoit aussi à restituer à leurs Maîtres toutes les places qu'elle avoit conquises ; & cette restitution devoit être consommée trois ou quatre mois après qu'on auroit obtenu la ratification de l'Empereur, & que l'Acte en seroit parvenu à Cassel. Les troupes Impériales devoient de même restituer au Landgrave *Plesse*, & tout ce qu'elles occupoient dans les Etats de la Maison de Cassel : le pays de *Hersfeld* devoit lui rester : tous les arrêts rendus contre ses Princes devenoient nuls & de nul effet. La Tutèle & la Régence devoient rester à *Amélie*, conformément aux dispositions de Guillaume V ; & le Landgrave de *Darmstadt* ne devoit être consulté que dans les affaires de grande importance : enfin on laissoit aux Etats de Cassel une pleine & entière liberté de religion, comme à l'Electeur de *Brandenbourg*, aux Princes d'*Anhalt*, &c. ; & ils ne devoient être inquiétés sous aucun prétexte à ce sujet.

Pendant qu'on s'occupoit à *Marbourg* de

cet ouvrage ſi deſiré des peuples, l'armée Heſſoiſe n'étoit pas oiſive dans ſes quartiers de Weſtphalie. Une partie de la garniſon de *Lipſtadt* ayant marché ſur *Geſeck* prit & pilla cette ville, & s'étant avancée juſques à *Paderborn*, l'emporta d'aſſaut, paſſa au fil de l'épée une partie de la garniſon, & y fit un riche butin. Mais malgré ces avantages & d'autres moins importans, la Landgrave ayant reçu le projet de traité dreſſé à *Marbourg*, conſentit à ſigner une ſuſpenſion d'armes juſques à ce qu'on eût la ratification de l'Empereur, ou qu'Elle même eût eu le tems de mieux examiner ſi cette paix étoit aſſez ſûre & aſſez honorable pour elle. La trêve devoit durer juſques au mois d'Avril, & elle fut enſuite prolongée juſques au commencement de Juillet : & ce qui donnoit lieu aux Suédois de s'en plaindre, c'eſt qu'ils n'y étoient point compris, non plus que leurs alliés, tandis que l'Empereur y avoit fait comprendre tous les ſiens ſans exception. *Melander*, qui ſembloit vouloir la paix à

GUILLAUME VI. 1638. tout prix, avoit eu sans doute beaucoup de part à la conclusion de cette trêve. Il fit plus encore: il remit *Paderborn* à l'Archevêque de Cologne, alléguant que cette ville avoit été prise depuis que la trêve avoit été signée, & il fit restituer aux habitans tout le butin pris sur eux. En vain les Suédois demandèrent-ils d'être mis en possession de cette conquête, conformément aux traités: loin de céder à leurs sollicitations, *Melander* fut même empêcher *Amélie* de renouveller l'alliance qu'elle avoit avec eux, quoique *Wolff* fut arrivé de *Stockholm* avec l'ordre d'y apporter de la part de la Régence de Suède toute sorte de facilités. Il allégua les conséquences que pouvoit entraîner le renouvellement de cette Ligue, l'inconstance de la fortune des armes, les dangers qui environneroient l'enfance du jeune Landgrave. Il faut observer que les Suédois étoient alors mal traités dans la Poméranie, que la *Landgrave* étoit dépendante de son Conseil de Régence, & qu'elle n'avoit

n'avoit pu acquérir dans un tems aussi ora- GUILLAUME VI. 1638.
geux & pendant son éloignement de Cassel, le crédit que son habileté & ses vertus lui méritèrent si bien dans la suite. Elle céda donc pour le moment à un crédit supérieur, & parut du moins se prêter au desir qu'on avoit de lui faire accepter une paix qu'elle désapprouvoit probablement au fond de l'ame.

Cependant, cette paix n'étant point encore ratifiée par l'Empereur, n'étoit encore qu'un projet, & elle se flattoit que ce Prince, ne la trouvant point digne de lui, ni proportionnée à ses espérances, y apporteroit encore bien des obstacles. Mais les victoires de *Bernard* de *Veymar* & ses progrès dans la Souabe apportèrent bien du changement à ses dispositions. Obligé d'envoyer le Général *Goetz* en Souabe pour l'opposer à *Bernard*, il souhaitoit passionnément de n'avoir plus les Hessois pour ennemis. Il aspiroit même à se faire donner leurs troupes, en leur accordant une paix avantageuse; &, en effet,

GUILLAUME VI. 1638. cette armée, qui étoit encore de plus de douze mille hommes de pied & de quinze cent chevaux, pouvoit en passant du parti ennemi dans le sien faire aisément pancher la balance en sa faveur. L'Electeur de Mayence fut donc autorisé par *Ferdinand* à hâter la conclusion du traité projetté avec la Régence de Hesse; mais par la même raison *Amélie* étendoit ses prétentions pendant que *Ferdinand* mettoit des bornes aux siennes, & après s'être contentée du libre exercice de sa Religion pour elle & ses sujets, elle voulut que l'Empereur accordât la même liberté à tous les États de l'Empire, ensorte que chacun put professer avec un droit égal la Doctrine qu'il avoit embrassée. Elle eut soin d'instruire les Suédois de tout ce qui se passoit, pour ne point donner de soupçon à un puissant allié, à qui elle étoit bien éloignée de vouloir déplaire. *Vulteijus* fut député pour cet effet à *Salvius*, Plénipotentiaire de Suède à *Hambourg*. Il dut cependant lui faire entendre, que si l'Empereur agréoit

toutes les demandes d'*Amélie*, elle n'auroit plus aucune raiſon légitime de refuſer une paix deſirée par tous ſes ſujets, rendue ſi néceſſaire par leur épuiſement, par le défaut de ſecours & de ſubſides, par l'âge tendre de ſon fils, par la foibleſſe de ſon ſexe, par tous les dangers enfin qui la menaçoient au-dehors & au-dedans de ſes Etats.

GUILLAUME VI.

1638.

L'événement ne tarda pas à prouver combien il y avoit eu d'art & de prudence dans la conduite de cette habile Princeſſe. Le premier fruit qu'elle en retira, & qui étoit très-précieux dans les circonſtances, ce fut une longue tréve qui laiſſa à ſes ſujets le tems de reſpirer, & à ſon armée celui de ſe refaire après tant de fatigues. Les maladies contagieuſes prirent fin. *Amélie* s'affermit dans ſa Régence, ſoit par une ſuite de ſa préſence dans ſon pays, ſoit parce que le conſentement de l'Empereur, & le renoncement de *George* de *Darmſtadt* à cette Régence, ne laiſſoient

GUILLAUME VI. plus de prétexte à la résistance des mécontens & des mal-intentionnés.

1638. Elle se mettoit encore par ce moyen dans une position très-avantageuse pour traiter avec les deux couronnes; aussi celle de France s'engageoit-elle à lui donner un asyle, à elle & à sa Maison, avec le libre exercice de sa Religion, si elle étoit forcée d'abandonner ses Etats; & *La Boderie*, Ministre de France à Cassel, eut ordre de recevoir le serment du jeune Landgrave, comme Général des Troupes Françoises dans l'Empire. Cette Puissance & la Suède, voyant de près le danger qu'elles couroient de perdre un allié si utile, devoient naturellement faire de nouveaux efforts pour le conserver: & c'étoit là, comme il le parut ensuite, un des objets qu'*Amélie* se proposoit. Portée par son inclination, autant que par des motifs de conscience, à soutenir la cause que son époux avoit embrassée, & dans laquelle elle voyoit l'honneur, la sûreté & l'intérêt de sa famille. Héritière de ses projets, de ses sentimens

& de ſon courage, elle aſpiroit, comme lui, à rétablir ſes enfans dans leurs droits ſur la portion de leur héritage dont ce Prince avoit été dépouillé; à obtenir, s'il étoit poſſible, quelqu'autre dédommagement des ſacrifices que la Heſſe faiſoit depuis ſi longtems, & une caution ſuffiſante pour la poſſeſſion de tous ces avantages dans l'amitié & la reconnoiſſance de ſes puiſſans alliés. Tel étoit l'objet de la politique d'*Amélie* & de tous ſes vœux. On va voir avec quelle prudence & quel courage elle ſut choiſir & ſuivre juſqu'au bout les meſures les plus propres à aſſurer l'exécution d'un ſi beau deſſein.

GUILLAUME VI.

1638.

Cependant, les Miniſtres de l'Empereur & les Princes de ſon parti attendoient toujours qu'une paix définitive avec la Landgrave ſuccédât à cette trêve, qui ne les raſſuroit point. Mais ils ne la deſiroient pas aſſez pour accorder à *Amélie* que tous les Etats de l'Empire obtinſſent une entière liberté de Religion. *Amélie* de ſon côté inſiſtoit d'autant plus ſur cet article, qu'elle 1639.

GUILLAUME VI. 1639. sentoit l'impossibilité de l'obtenir. En vain l'Electeur de *Mayence* la sollicitoit-il de renoncer à une demande qui ne pouvoit, disoit-il, lui apporter aucun avantage, & que les Etats eux-mêmes, pour lesquels elle s'intéressoit si gratuitement, ne l'avoient pas chargée de faire. En gagnant ainsi du tems elle obtenoit ce qu'elle desiroit réellement, & elle l'employoit à s'assurer d'autant mieux l'appui des Couronnes de France & de Suède. Cependant ces négociations languissoient aussi: *Melander* les croisoit de tout son pouvoir: les Suédois se défioient de lui, & par cette raison ils ne traitoient qu'avec une extrême circonspection. La Cour de France sembloit marquer plus d'empressement, & elle avoit envoyé *Amontot* à *Wesel* pour conférer avec les Ministres de Hesse; mais les subsides promis n'étoient point payés, & sans ce secours *Amélie* ne vouloit prendre aucun engagement.

Mais s'il se perdoit beaucoup de tems dans ces Négociations, elle l'employoit

d'ailleurs utilement, en étendant ſous divers prétextes les quartiers de ſon armée, & en occupant dans le voiſinage de la Heſſe des places & des villes d'une aſſez grande importance. Le Colonel *Geiſs* étant entré par ſes ordres dans le Comté de *Waldeck*, obligea les Etats de ce pays à recevoir & à entretenir un certain nombre de ſes troupes. Pluſieurs Comtes & Villes de Wettéravie furent ſoumis aux mêmes conditions. Le Duché de *Berg* reçut auſſi des troupes de Heſſe, avec le conſentement du *Palatin* de *Neubourg* : & dans l'Evêché de *Paderborn*, l'Abbaye de *Fulde*, & la Heſſe même, pluſieurs places abandonnées par l'ennemi devinrent entre les mains des Heſſois de nouvelles ſûretés & de nouveaux moyens pour conclure la paix, ou recommencer la guerre avec avantage.

GUILLAUME VI.

1639.

*Pendant* que les affaires de la Régente prenoient ce tour favorable, la mort imprévue du fameux *Bernard* Duc de *Saxe-Weymar* vint mêler bien de l'amertume à ſa ſatisfaction. La Cauſe Proteſtante

GUILLAUME VI. perdoit en lui un de ses plus heureux défenseurs, & l'Allemagne, selon l'expression

1639. de *Grotius*, *son ornement & sa principale ressource.* Mais, s'il faut en croire divers historiens estimés, *Amélie*, en regrettant ce célèbre guerrier avec tout le parti Protestant, se voyoit encore enlever avec lui des espérances particulières qui lui étoient bien chères. La conformité de leurs sentimens & de leurs vues, les rapports qui se trouvoient dans leur fortune, & surtout dans l'élévation de leurs ames, dans leur courage & dans une noble ambition, leur avoit fait naître l'idée de s'unir par un mariage, dont les conditions étoient déjà convenues, selon le récit de ces mêmes historiens. Rien ne ressembloit dans cette alliance aux alliances ordinaires. La dot d'*Amélie* devoit être une armée de vingt mille hommes, des places fortes, des armes & des munitions de guerre. Le Duc donnoit aussi à son Epouse une armée fameuse par ses victoires; & le voisinage de la Thuringe, patrie de ce Prince, qui

confine à la Heſſe, les mettoit en état de former dans ces pays ( c. à d. au centre de l'Allemagne ) un établiſſement dont les progrès pouvoient s'étendre bien loin, pour peu que les circonſtances ſecondaſſent les talens & les vertus réunies de ces illuſtres époux.



Il n'eſt donc point contre la vraiſemblance qu'*Amélie* eut penſé à unir ſa fortune à celle d'un Prince ſi illuſtre par ſes victoires, & qui pouvoit mieux que perſonne l'aider à ſoutenir ſa Maiſon, la venger, & lui acquérir peut-être un nouveau degré de puiſſance. Mais le projet qu'on leur attribue, & en particulier au Duc de *Weymar*, d'avoir penſé à former un troiſième parti dans l'Empire, ne paroît point s'accorder avec leur prudence, leur zèle pour la Cauſe Proteſtante, & leurs principes bien connus. Auſſi voit-on dans une lettre de ce Prince à *Wicquefort*, que loin de ſe propoſer rien de ſemblable, il s'afflige de ce que des Princes Catholiques ont eu ce projet, qui ne peut, dit-

GUIL-LAUME VI. il, aboutir qu'au démembrement & à la ruine de l'Empire.

1639. Si la mort du Duc de *Weymar* étoit une perte sensible à tout son parti, d'autres événemens la contrebalançoient, & sembloient lui promettre que la fortune lui deviendroit de nouveau favorable. Les deux Couronnes de France & de Suède avoient enfin renouvellé leur alliance, malgré toutes leurs jalousies & toutes les intrigues de leurs ennemis; & les François fortifiés par la jonction des troupes de *Weymar*, qui étoient entrées à leur service, marchoient vers le Rhin avec des forces très-respectables. *Amélie* crut alors qu'il étoit tems de renoncer à la réserve & à la dissimulation dont elle avoit usé jusqu'alors. L'Empereur, en refusant à sa demande la liberté de conscience pour tous les Etats de l'Empire, lui fournissoit un prétexte de reprendre les armes. Ce refus annulloit le traité projetté, & qui n'avoit point été ratifié. Il n'étoit question que d'obtenir de ses alliés les secours nécef-

saires pour soutenir une résolution si hardie. Elle les trouva, en s'unissant de nouveau avec la France par un Traité qui fut signé à *Dorsten* le 22 Août de cette année, & ratifié avec quelques explications le 22 Mars de l'année suivante. Il portoit en substance; que la Régente entretiendroit sept mille hommes de pied & trois mille chevaux; qu'elle ne disposeroit que de concert avec le Roi de France, des places qu'elle prendroit sur les ennemis; qu'elle ne feroit aucun traité ni de paix ni de trêve sans le consentement de la France & de la Suède; qu'elle observeroit le traité aussi longtems que dureroit l'alliance des deux Couronnes entr'elles; ensorte que quand celle-ci se renouvelleroit, l'autre seroit censée renouvellée. Le Roi de France s'obligeoit de son côté à aider *Amélie* à soutenir la guerre, à faire des conquêtes, & à réparer ses pertes. Il promettoit de lui payer deux cent mille écus par an, & de continuer à son fils la pension qu'il payoit au Landgrave son père. Ce traité fut dû en partie

GUILLAUME VI.

1639.

Du Mont t. 6. p. 1. pag. 178.

GUILLAUME VI. 1639. aux soins du célèbre Comte d'*Avaux*, alors Plénipotentiaire de France au Congrès de *Hambourg*. Il écrivoit fréquemment à *Amélie*, & conféroît avec *Vulteijus*, qui assistoit de la part de cette Princesse au même congrès. L'arrivée de l'armée Françoise & Weymarienne sur les bords du Rhin, acheva de déterminer cette Princesse à mettre la dernière main à cette alliance, sur laquelle il s'étoit élevé quelques difficultés. Cette armée passa le Rhin vers la fin de l'année, sous la conduite du Duc de *Longueville*, & prit ses quartiers dans la Wettéravie & les Etats du Landgrave de *Darmstadt*. *Banier* n'étoit pas bien éloigné non plus, & sa présence mettoit fin aux irrésolutions des Ducs de *Brunswick* & de *Lunebourg* qui se décidoient enfin à joindre leurs troupes à celles des Confédérés.

Hist. du Maréchal de *Guébriant*. 1640. Le Duc de *Longueville* étant dans le voisinage de Cassel, alla rendre visite à *Amélie*, & il fut résolu entr'eux qu'on se joindroit dans la Thuringe avec l'armée

Suédoise, dans l'espérance de frapper quelque grand coup avec toutes ces forces réunies. Cette jonction s'exécuta en effet à *Erfort*, entre l'armée Françoise sous les ordres de *Longueville* & de *Guébriant*, celle de Suède sous *Banier*, celle de *Hesse* sous *Melander*, & celle de *Lunebourg* sous *Clitzingen*. Mais *Piccolomini*, nouveau Général de l'Empereur, évita avec soin tout engagement, & retranché dans son camp de *Salfeld*, il fit perdre six semaines aux confédérés, qui, manquant de vivres, & ayant défié plusieurs fois les Impériaux au combat, furent obligés de retourner sur leurs pas & de prendre la route de *Smalcalde*. Ce fut au grand regret d'*Amélie* qui prévoyoit que par cette marche la Hesse alloit être accablée de nouveau par ses amis & ses ennemis. GUILLAUME VI. 1640.

Dès-lors, en effet, cette campagne n'aboutit qu'à aggraver les maux de ce pays qui respiroit à peine. *Banier*, occupé tout entier du soin de pleurer sa femme & d'en rechercher une autre, ne se signaloit

GUILLAUME VI. 1640.

plus que par ses foiblesses. Il négligeoit le soin de son armée qui fut souvent privée à tel point des choses les plus nécessaires, qu'une partie périt ou se débanda. La division se mit entre les divers corps dont cette armée étoit composée. Leurs chefs faisoient difficulté d'obéir à *Banier* dont ils se plaignoient à plus d'un égard, & ils vouloient être consultés quand il s'agissoit de prendre des résolutions qui intéressoient la cause commune & la sureté de leurs Maîtres. L'ennemi profitant de tous ces avantages continua à suivre de près les confédérés, & pénétra bientôt au centre de la Hesse, qu'il traita avec d'autant plus de dureté, que son ressentiment s'étoit accru depuis la rupture de la trêve: souvent même il porta la vengeance jusques à massacrer les soldats Hessois qui se rendoient prisonniers, comme s'ils n'eussent pas droit d'être traités suivant les loix de la guerre. *Melander*, toujours incliné pour la paix, ou plutôt pour le parti de l'Empereur, & secret ennemi des Suédois, prit occasion

de ces nouvelles calamités pour former un parti contre la Régente. Il l'accusoit publiquement d'être la cause de la ruine de la Hesse; il cherchoit à soulever contre elle les autres membres de la Régence: mais enfin, *Amélie* sut venger son autorité, &, à la grande satisfaction des François & des *Suédois* qui se défioient de lui dès-longtems, *Melander* fut congédié, & le Comte d'*Eberstein* eut le commandement de l'armée Hessoise.

GUILLAUME VI.

1640.

L'ennemi s'étant posté avantageusement à *Fritzlar*, ne put en être délogé par les troupes de Hesse & de Lunebourg réunies, & il eut le tems d'y recevoir des renforts avec lesquels il étendit ses ravages dans la basse-Hesse & jusques dans les Etats de *Brunswick*. Il seroit aujourd'hui bien superflu de retracer tous les divers mouvemens des divers corps dont ces armées étoient composées. Le lecteur ne cherche dans cette histoire que les événemens importans qui se lient entr'eux par l'influence qu'ils ont eu les uns sur les autres, & sur le résultat de

GUILLAUME VI.

1640.

cette longue & sanglante querelle. Nous avons déjà observé que le principal effet que produisit cette campagne, rélativement à la Hesse, ce fut de la voir dévastée une seconde fois par ses amis & ses ennemis. *Banier* qui eut pu en agissant avec vigueur repousser *Piccolomini*, & porter ailleurs le théatre de la guerre, tout occupé de ses amours qui le retenoient à *Waldeck*, permit à *Piccolomini* de s'avancer jusques au *Weser*, de prendre *Hœxter*, & de s'ouvrir l'entrée de la basse-Saxe: alors s'arrachant enfin des bras de sa nouvelle épouse, il répara ses fautes par sa diligence. Il arriva à tems pour empêcher l'ennemi de passer le *Weser*; il l'obligea de retrograder jusques dans la haute-Hesse, & lui causa de grandes pertes dans sa retraite. Mais il ne put l'engager à un combat général, comme il le souhaitoit, & au bout de toutes ces marches, *les deux partis*, suivant le témoignage d'un auteur témoin de tout ce qu'il raconte, *furent également affoiblis.* „ La disette des vivres, „ ajoute-

Histoire de *Guébriant.*

» ajoute-t-il, & les incommodités des » marches & des campemens causèrent » de si grandes pertes aux uns & aux » autres que les armées périssoient à vue » d'œil. Après un calcul exact les Impé- » riaux trouvèrent que leur nombre étoit » diminué de neuf mille hommes depuis » qu'ils se furent postés à *Fritzlar* jusques » à la prise de *Hœxter*. L'armée Suédoise » forte de dix-huit mille hommes à la » jonction des confédérés près d'*Erfort* » fut réduite à douze mille. Les troupes » de *Lunebourg* & de *Hesse* furent deux » fois dissipées, de manière que le Duc » & la Landgrave se virent contraints à » remettre de nouvelles armées sur pied. "
On ne gémit d'ordinaire des calamités de la guerre qu'à l'occasion de quelque bataille sanglante; ceux qui en voyent de près tous les détails savent qu'il n'est presque point de momens où elle ne doive coûter des pleurs à l'humanité.

GUILLAUME VI.

1640.

La saison étoit trop avancée & les armées trop affoiblies pour qu'on put rien

GUILLAUME VI. 1640. tenter de nouveau cette année. L'ennemi prit ses quartiers dans la Franconie, & les Hessois profitèrent de son éloignement pour étendre les leurs en Westphalie. Ils prirent d'assaut la ville de *Soest*, où ils firent prisonnier un régiment entier avec l'officier qui le commandoit. Ils occupèrent de même plusieurs places du Duché de *Clèves* & des contrées voisines jusques dans l'Ost-Frise. Ils ne réussirent pas aussi bien à *Xanten*, & *Lamboy* général de l'Empereur leur enleva *Sonsbeck*. Mais cette conquête qui lui coûta cher n'empêcha pas les Hessois de rester en possession d'un grand nombre de places de la Westphalie, & entr'autres de la plupart de celles de L'Ost-Frise & de l'Evêché de *Paderborn*, dont la Régente continua par ce moyen à tirer des contributions.

L'ouvrage de la paix si ardemment desiré par les peuples n'avoit fait aucun progrès pendant tout le cours de cette année. Les congrès, les conférences, les diètes assemblées dans cette vue n'avoient servi, selon

le but secret de la plupart des puissances belligérantes, qu'à soutenir le courage de leurs sujets & à leur persuader qu'elles n'épargnoient rien pour finir leurs longues souffrances. Ce fut dans cette vue que les Electeurs s'assemblèrent à *Nuremberg* au commencement de l'année, & qu'ils résolurent d'engager l'Empereur à convoquer sans délai une Diète générale de tous les Ordres de l'Empire. On n'en avoit point tenu depuis 1613, & c'étoit un des justes griefs des Etats contre leur chef. *Ferdinand* accorda ce qu'on lui demandoit, & la Diète, assemblée la même année à *Ratisbonne*, fut présidée par l'Empereur en personne. Les opérations de cette assemblée ne sont pas de mon sujet : j'observerai seulement qu'elles ne contribuèrent que bien foiblement à rapprocher les esprits. A l'égard d'*Amélie*, elle eut sujet de se plaindre de n'y avoir pas été invitée, non plus que les Ducs de *Lunebourg*. Elle écrivit à ce sujet à l'Empereur, & au Collège Electoral qui fit réparer cette omission

GUILLAUME VI.

1640.

GUILLAUME VI. 1640. injurieuſe, dûe au reſſentiment de la Cour de Vienne. *Reinard Scheffer*, & Jean *Vultejus* furent envoyés de ſa part à la Diète, avec ordre de s'y plaindre de nouveau de l'omiſſion dont on vient de parler, & d'inſiſter ſur la néceſſité d'une paix générale, à laquelle les Miniſtres de tous les Princes intéreſſés fuſſent admis, & qui rétablit toutes choſes dans l'Empire ſur le pied où elles étoient avant les troubles de Bohême. Mais l'Empereur, dirigé par d'autres vues, ſe contenta de publier l'année ſuivante une amniſtie, dont les conditions n'agréerent point au grand nombre de ſes ennemis. Les Miniſtres d'*Amélie* entre autres & ceux de *Lunebourg* la déſapprouvèrent hautement, & l'Empereur irrité à ſon tour, leur ordonna de ſe retirer, & les fit reconduire hors de *Ratisbonne*.

La fin de cette année fut encore intéreſſante pour la Maiſon de Heſſe, par la mort d'*Othon* Comte de *Schaumbourg*, le dernier mâle de cette ancienne Maiſon, qui poſſédoit un état aſſez étendu en *Weſt-*

Bierling. de famil. Comit.

*phalie* sur les bords du *Weser*. Cette succession devint aussitôt, comme il arrive presque toujours, un sujet de litige entre plusieurs Princes, & ce ne fut qu'à la paix générale que leurs prétentions furent réglées par un partage définitif. Par celui qui se fit provisionnellement après la mort du Comte, les Ducs de *Brunswick Lunebourg*, l'Evêque de *Minden* & les Comtes de la *Lippe*, concoururent avec la Maison de *Hesse-Cassel*. Le Duc de *Lunebourg* eut trois bailliages dont le fief appartenoit à sa Maison. Trois autres bailliages, savoir ceux de *Rodenberg*, de *Hagenbourg* & d'*Arensbourg*, échurent à un semblable titre à la Maison de *Cassel*. L'Evêque de *Minden* eut quatre bailliages; mais à la paix de *Westphalie* ces quatre bailliages furent donnés à la Maison de Cassel, avec la réserve des droits des Comtes de la *Lippe*, sur lesquels il se fit une transaction entre les deux Maisons, comme cela sera plus amplement expliqué quand nous parlerons de ce Traité si important pour

GUILLAUME VI.

1640.

Schaumburg. T. 8. Anaлect. Hassiac.

GUILLAUME VI. toute l'Europe & pour la Hesse en particulier.

1641. Les rigueurs de la saison ne suspendoient plus que foiblement les hostilités entre deux partis qui sembloient avoir résolu leur ruine réciproque. *Banier* entreprit au milieu de l'hiver de surprendre *Ratisbonne*, d'y enlever l'Empereur & de dissiper la Diète, & sans un dégel imprévu ce grand dessein eut eu son exécution ; mais, après avoir insulté *Ferdinand*, & effrayé les Ministres assemblés dans cette ville, il fut obligé de regagner à grands pas la Bohême, & dans cette retraite si vantée par les gens de l'art, il ne dût le salut de son armée qu'à son génie, & à des efforts d'activité qui achevant d'épuiser ce que les plaisirs lui avoient laissé de force, privèrent la Suède & ses Alliés d'un de leurs

Le 10me. Mai. plus habiles défenseurs. Sa mort avoit été précédée de celle du Duc *George* de *Lunebourg*, au moment où reprenant un nouveau zèle pour le parti, il lui rendoit les plus utiles services, & où il entretenoit en

particulier les liaiſons les plus intimes avec la *Régente*. De ſi grandes pertes ne purent que produire de la déſunion & de la confuſion chez les Confédérés. Ils craignoient ſurtout que l'Electeur de Saxe n'engageât la veuve de ce Duc à s'accommoder avec l'Empereur. Mais *Amélie* prévint ſes intrigues, & ſut réuſſir à retenir la Maiſon de *Brunswick* dans la confédération. » Cette » Princeſſe habile, ce ſont les termes de » deux hiſtoriens du ſiècle paſſé, avoit » acquis tant de crédit par ſon jugement » exquis, que les Princes ſes alliés la con- » ſultoient comme un oracle. En tout ce » qui regardoit les intérêts communs des » deux Maiſons de Heſſe & de *Brunswick*, » *Guébriant*, général de l'armée de France, » ne s'adreſſoit qu'à *Amélie*. Dès qu'on » l'avoit gagnée on pouvoit compter ſur » les autres. Mais elle ne ſe déterminoit » qu'à la dernière extrêmité à prêter ſes » forces. Occupée ſurtout à éloigner la » guerre de ſes Etats, elle en uſoit géné- » reuſement quand il s'agiſſoit de faire

GUILLAUME VI.

1641.

Vie du Maréchal de *Guébriant*. *Le Vaſſor*. Hiſt. de Louis XIII.

GUILLAUME VI. 1641.

„ diverſion : ſa fin principale étant de tirer „ autant de profit que d'honneur d'une „ guerre entrepriſe pour le bien public. "

L'armée Suédoiſe perdit avec ſon chef toute ſon activité. Elle étoit preſque uniquement compoſée d'Allemands, qui jaloux des Suédois & ſentant le beſoin qu'on avoit d'eux, vouloient faire la loi au Gouvernement de Suède, ou même s'en ſéparer, & former un parti indépendant des deux Couronnes. Il fallut employer à les regagner un tems précieux que l'ennemi tâchoit de mettre à profit. Il s'avançoit en effet de deux côtés vers les Etats des Ducs de *Brunswick*, où il tenoit encore l'importante fortereſſe de *Wolfenbuttel*, dans le deſſein de forcer ces Princes à abandonner la Confédération. L'Archiduc *Léopold* frère de l'Empereur, & *Piccolomini* s'y portoient par la Haute-Saxe, & *Hatzfeld* par la Weſtphalie, où malgré ſes efforts les Heſſois avoient maintenu leurs conquêtes, levé des contributions, & remporté divers avantages : leur armée s'étoit

remise parfaitement de ses pertes & de ses fatigues durant un séjour assez long dans des quartiers tranquilles & abondans. Cependant, les mouvemens des ennemis devenant de plus en plus menaçans pour les Ducs de *Brunswick*, & leur défection pouvant en être aisément la suite, *Amélie* résolue de les sécourir ordonna au Comte d'*Eberstein*, général de ses troupes, d'observer *Hatzféld* qui s'approchoit du *Weser*, & de détacher six mille hommes vers *Wolfenbuttel* dont les Confédérés avoient commencé le siège. Ils y arrivèrent peu de jours après une bataille sanglante, où *Léopold* & *Piccolomini* avoient été entiérement défaits par l'armée Suédoise, tellement accoutumée à vaincre par *Gustave* & par *Banier*, qu'elle savoit même vaincre sans eux. Mais cette victoire à laquelle les François commandés par *Guébriant*, eurent aussi leur part, n'empêcha pas que *Léopold* en se retirant ne jettât du sécours dans la place, & qu'elle ne continuât à se défendre avec vigueur.

GUILLAUME VI.

1641.

GUILLAUME VI. 1641. *Hatzfeld* voyant les Heſſois occupés à ce ſiège inveſtit *Dorſten*, petite ville de l'Electorat de Cologne ſituée avantageuſement ſur la *Lippe*, & néceſſaire pour aſſurer aux Heſſois une communication avec la Hollande & avec toutes leurs poſſeſſions dans l'Evêché de *Munſter*. Le Comte d'*Eberſtein* n'ayant pu obtenir des Confédérés la liberté de ſécourir aſſez tôt cette ville, elle fut priſe après une longue réſiſtance, & la garniſon conduite à *Lipſtadt* qui étoit toujours au pouvoir de la Régente. Cette perte fut foiblement compenſée par quelques courſes dans les Etats de Cologne, & dans le Duché de *Juliers*, où les Heſſois firent un butin conſidérable; mais ils échouèrent devant *Ordingen*, petite ville du même Electorat ſur le bord du Rhin.

*Amélie* eut pu ſe conſoler de la perte de *Dorſten* ſi le ſiège de *Wolfenbuttel*, qui lui coûtoit ſi cher, eut mieux réuſſi. Le 2 7bre Mais les François ne tentant aucune diverſion ſur le Rhin, les Impériaux reçurent des ſecours, & les Confédérés le levè-

rent au premier bruit de leur approche. Jamais peut-être depuis le commencement de cette guerre l'armée Suédoise n'avoit été dans une si misérable situation: il n'y avoit nul concert entre les chefs, ou plutôt il n'y avoit point de chef dans cette armée, & *Torstenson* que la Régence de Suède destinoit à la commander n'arrivoit point. Il ne s'y trouvoit ni argent ni vivres; les Officiers vendoient leurs équipages pour subsister; les soldats menaçoient de se débander. Les Ducs de *Brunswick* irrités de la ruine de leur pays refusoient leur secours; & l'un d'eux faisoit sa paix particulière avec l'Empereur; les Hessois se séparoient mécontens, & ne vouloient plus exposer leur pays & leurs conquêtes de Westphalie pour défendre celles de la Suède, quand elle-même sembloit les abandonner. Enfin, le Roi de Dannemarck & divers autres Princes achevoient de mettre la confusion dans cette armée, en remuant mille ressorts différens pour en débaucher les Troupes Allemandes, qui, comme nous

GUILLAUME VI.

1641.

GUILLAUME VI. l'avons dit, la compofoient prefque entièrement.

1641. Les Miniſtres de l'Empereur ne négligeoient pas de profiter de la défunion & du mécontentement des alliés & de leurs troupes. Ils follicitoient fortement les Ducs de Brunswick & la Régente de Heffe à faire leur paix particulière, & ils avoient déjà obtenu d'eux qu'on en conféreroit à *Goslar* par l'entremife d'un Miniſtre de Dannemarck. *Amélie* envoya auffi des Miniſtres à ce Congrès, non fans doute dans l'intention de fe féparer de fes alliés, fans le concours defquels elle étoit perfuadée qu'elle ne feroit jamais une paix honorable ni fûre; mais peut-être pour les engager à faire de plus grands efforts en faveur de la caufe commune, & furtout pour détourner les Ducs de *Lunebourg* qui déféroient beaucoup à fes avis de faire aucune démarche téméraire & précipitée. Les demandes des Miniſtres de l'Empereur & celles de ces Ducs étoient fi diſtantes, qu'on put de bonne heure prévoir l'inutilité de

cette conférence. La Landgrave n'y apportoit pas moins d'entrâves de son côté. Elle vouloit qu'on traitât en même-tems avec les deux Couronnes; que les Maisons de Hesse & de Brunswick fussent comprises dans le traité; qu'on rétablît l'Electeur Palatin dans tous ses droits; que tout fut remis sur le pied où il étoit avant la guerre de Bohême, que l'Abbaye de *Hersfeld* lui demeurât, &c. &c. Quoique les Ministres Impériaux réjettassent ces propositions, ils s'efforçoient de prolonger la négociation, ils promettoient d'en faire le rapport à leurs supérieurs, & engageoient les Ministres des deux Maisons à se rendre auprès du Roi de Dannemarck, qui mettant beaucoup de zèle dans sa fonction de médiateur, pourroit trouver quelque moyen de rapprocher les esprits. Ces Ministres rencontrèrent dans leur chemin *Torstenson*, nouveau Général Suédois qui arrivoit enfin, au mois de Novembre, avec un renfort de 8000 hommes & une grande somme d'argent.

GUILLAUME VI.

1641.

*Gunterrode*, c'étoit le nom de l'Envoyé

GUILLAUME VI. 1641. de Hesse, après lui avoir témoigné la joie que causoit l'arrivée d'un Chef si estimé & si impatiemment attendu, le prévint en secret que tout l'objet de la négociation dont il étoit chargé n'étoit que d'accélérer & de faciliter une paix générale, ajoutant cependant qu'il y avoit dans le congrès de *Goslar* des Ministres tellement inclinés pour la paix qu'ils étoient capables de la faire à tout prix, ensorte qu'il seroit très-avantageux de rompre les conférences en faisant avancer quelques troupes. Mais la signature des préliminaires de la paix générale qui, après des délais affectés de plusieurs années, eut enfin lieu vers la fin de celle-ci, rendit toutes ces dispositions inutiles. Les villes de *Munster* & *Osnabrug* furent choisies pour y assembler les Ministres de toutes les puissances belligérantes: l'échange des sauf-conduits devoit se faire sans délai à *Hambourg*, & les deux couronnes s'en firent donner par l'Empereur & le Roi d'Espagne pour leurs alliés, & spécialement *pour les députés de*

Hist. de

*l'Illustrissime Princesse Amélie Elizabeth, veuve du Landgrave de Hesse.* GUILLAUME VI.

1641.

Pendant que les Ministres de ces puissances faisoient ce pas, en apparence si décisif pour la paix, leurs armées étoient plus en mouvement que jamais malgré la rigueur de la saison. Les Suédois à qui *Torstenson* avoit rendu toute leur confiance par sa présence & ses secours, quittèrent enfin la Basse-Saxe, & marchèrent vers la Bohême. *Guébriant* part de même au commencement de Décembre, & se poste sur la *Westphalie*, où une partie des Hessois & des troupes *Weymariennes* se joignent à lui. Avec ces forces il se jette sur le pays de Cologne, où il se rend d'abord maître d'*Ordingen*. *Lamboy*, général de l'Empereur, étoit chargé de la défense de ce pays avec des forces considérables. Il étoit retranché dans un camp avantageux à *Kempen*, & *Hatzfeld* étoit en marche pour se joindre à lui avec une armée égale à la sienne. Les Espagnols n'étoient pas moins à portée de le secourir

la paix de westph. T. I. Meyern Act. P. westphal. t. I.

GUILLAUME VI. 1641. de *Venloo*, où ils étoient en forces. *Guébriant* & le Comte d'*Eberstein* ayant pesé toutes ces circonstances prirent la résolution d'attaquer incessamment *Lamboy*, malgré les avantages qu'il pouvoit tirer du nombre & de la force de ses retranchemens munis d'un triple fossé, de parapets fort élevès, de palissades & de grands abbatis d'arbres. Cette entreprise étoit d'une grande hardiesse sans doute, &, comme le dit l'Historien de *Guébriant*, *elle eut été blâmée comme téméraire en toute autre conjoncture.* » Mais si *Hatzfeld* » se joignoit à *Lamboy*, ajoute-t-il, l'ar» mée alliée se voyoit réduite aux der» nières extrêmités; elle eut été contrainte » à se retirer dans les Provinces-Unies, » *l'Empire eut été délivré de nous, &* » *nos conquêtes d'Allemagne auroient été* » *abandonnées. Guébriant* & *Eberstein*, » oubliant donc le danger, & espérant tout de leur prudence & de la valeur de leurs troupes, attaquent sans hésiter les retranchemens de *Lamboy*, & leurs troupes

Le 17me. Janvier 1642.

animées

animées du même esprit qu'eux abattent les barrières, franchissent les fossés & se faisant jour malgré tous les efforts des Impériaux jusques à leur artillerie, la pointent contre eux. Les Hessois se distinguent surtout dans cette attaque, & y font briller cette valeur qui a rendu de tout tems leur Nation si recommandable: leur cavalerie & celle des François entre à droite & à gauche dans le camp, met celle de l'ennemi en désordre, & achève la défaite de son infanterie déjà accablée. Enfin, *Lamboy* lui-même, le Général *Mercy*, plusieurs autres Généraux, presque tous les Colonels & trois mille tant Officiers que soldats sont faits prisonniers, malgré toute leur résistance. Plus de deux mille Impériaux restent sur le champ de bataille, presque toute l'artillerie, le bagage, les provisions, les drapeaux, les cornettes demeurent aux alliés. En un mot, jamais victoire ne fut plus complette, & quoique le combat eût été long & opiniâtre, la perte des François & des Hessois ne fut estimée que de

GUILLAUME VI.

1642.

GUILLAUME VI. 1642.

sept à huit cent hommes, dans les relations même des ennemis.

Ceux-ci firent encore de grandes pertes dans leur fuite. Le Colonel *Rose* leur tua près de mille cavaliers. Les Hessois leur enlevèrent un régiment presque entier. Les vainqueurs s'emparèrent aussi-tôt de *Zulpich*, de *Eyskirck*, dont les garnisons prirent parti parmi eux, de *Nuys* & d'un grand nombre d'autres places des Etats de *Juliers* & de *Cologne* jusques au voisinage de la *Moselle*. Leur butin fut immense surtout en chevaux. Le Palatin de *Neubourg*, *Liége*, *Aix-la-Chapelle* demandèrent la neutralité. Le premier recourut pour cela à l'intercession d'*Amélie* qui la lui fit obtenir. Les Etats de Cologne la sollicitèrent aussi; mais on la mit à un prix si haut qu'ils ne purent pas la payer. Ces succès eussent pu être suivis de plus grands succès encore, si l'on en eut cru les Hessois. Ils vouloient qu'on ménageât avec soin les munitions de guerre & de bouche qu'on avoit prises, & qu'on ne

laissât pas à l'ennemi le tems de se reconnoître, mais on ne fit ni l'un ni l'autre. *Guébriant* perdit du tems devant *Lechnich*, & les ennemis rassemblant toutes leurs forces dispersées l'obligèrent à lever ce siège. Il fallut se borner dès-lors à observer leurs mouvemens; & le reste du printems s'écoula dans cette espèce d'inaction.

GUILLAUME VI.

1642.

Il résulta cependant toujours ce grand bien de la victoire remportée par les François & les Hessois, que les Négociations pour la paix, toujours retardées par mille incidens, firent quelques nouveaux progrès. » Vous avez plus avancé la paix que M. » *Salvius* ni moi, écrivoit à ce sujet le » Comte d'*Avaux* à *Guébriant*..... La » Cour de Vienne refusoit de ratifier » les préliminaires sous prétexte que son » ambassadeur avoit excédé ses pouvoirs. » Mais depuis la défaite de *Lamboy* elle » a changé d'avis, & témoigne maintenant vouloir tenir les articles passés entre » nous. « Mais un autre effet de cette victoire qui ne fut pas si agréable aux

GUILLAUME VI. 1642.

alliés, ce fut la facilité que les Ducs de *Brunswick* & de *Luriebourg* trouvèrent à la même Cour pour en obtenir la neutralité qu'ils sollicitoient depuis quelque tems, & qu'elle leur avoit refusée constamment jusqu'alors. Ainsi les Confédérés perdirent par un effet imprévu de leur victoire l'appui de la Maison de *Brunswick*, & il ne resta plus aux deux Couronnes d'autre allié en Allemagne que la Landgrave de Hesse dont le courage & la constance étoient toujours au-dessus des atteintes de la bonne & de la mauvaise fortune.

Je passerai rapidement sur les opérations du reste de cette campagne qui, rélativement aux Hessois, se borna à seconder quelquefois les opérations de *Guébriant* & de *Torstenson*, mais principalement à soutenir les droits de la Maison de *Hanau*. La branche de *Hanau-Muntzenberg* s'étoit éteinte au commencement de cette année, & plusieurs Princes voisins s'emparoient déjà à main armée de diverses portions de cette riche succession, sans égards aux

droits inconteſtables de la branche de *Hanau-Lichtenberg*, droits fondés ſur la parenté & ſur des pactes de famille. Mais *Amélie* qui en étoit iſſue, comme on l'a dit, ſe chargea de la défenſe d'une cauſe ſi juſte, & qui l'intéreſſoit de ſi près; & ſoit par ſon crédit, ſoit par ſes armes, elle aſſura toute la ſucceſſion au Comte *Fréderic Caſimir* de *Hanau-Lichtenberg*, en réſervant, par une reconnoiſſance expreſſe, tous les droits que ſa naiſſance pouvoit donner à elle & à ſes enfans. Ces droits furent confirmés par un pacte conclu en 1643 entre les deux Maiſons, en vertu duquel celle de *Hanau* reconnoiſſant tout ce qu'elle doit à celle de *Caſſel*, appelle les Princes iſſus d'*Amélie* à ſuccéder aux Etats de *Hanau*, dans le cas où elle feroit privée d'héritiers mâles. En ſoutenant les droits du Comte de *Hanau*, *Amélie* ſut par d'autres corps de troupes défendre auſſi ſes conquêtes de Weſtphalie, lever des contributions, & faire du butin dans les Etats voiſins occupés par l'ennemi, & le

GUILLAUME VI.

1642.

GUILLAUME VI. 1642. tenir aussi éloigné qu'il étoit possible de ses frontières. Ces troupes réussirent presque constamment à remplir ces diverses vues, sans donner lieu à aucun de ces événemens qui méritent que l'histoire en conserve le souvenir.

La marche rapide & victorieuse de *Torstenson* dans la Silésie, la Bohême, la Moravie, remplit d'ailleurs cette année de faits assez mémorables, mais qui sont en même-tems étrangers à mon sujet, si ce n'est par leur liaison avec le grand ouvrage de la paix générale sur laquelle ils n'eurent pas encore une influence bien sensible.

On étoit convenu de plusieurs articles rélatifs à la tenue d'un Congrès, mais le reste de l'année se passa cependant à régler ce qui regardoit les ratifications de ce traité préliminaire, & les sauf-conduits
1643. des Ministres; ensorte que l'ouverture des conférences ne put être fixée qu'au mois de Juillet de l'année suivante; &, comme il arrive d'ordinaire, ils ne s'y rendirent encore pour la plûpart que longtems après.

Quelques-uns, comme ceux de France, n'y parurent même pas dans tout le cours de cette année; ensorte que les peuples n'y virent encore que le progrès de leurs misères, & les preuves du peu d'intérêt que leurs Maîtres y prenoient.

GUILLAUME VI.

1643.

Le principal théatre de la guerre pour les Hessois fut encore, comme ci-devant, le cercle de Westphalie. Ils cherchoient à s'affermir dans leurs conquêtes, à les étendre, à les rendre utiles. Ils levèrent en effet des contributions dans le pays de *Juliers ;* & les Etats de Cologne leur ayant refusé celles qu'ils demandoient, ils firent une incursion dans ce pays, & en ramenèrent des prisonniers & des otages. Leur entreprise sur *Paderborn* ne fut pas si heureuse. Ils voulurent surprendre cette ville de nuit, & ils s'étoient déja rendus maîtres des ouvrages extérieurs, lorsque la Garnison & la Bourgeoisie averties à tems les repoussèrent avec perte.

Ils essuyèrent le même malheur à *Dortmund* que leur Général, le Comte d'*Eberſ-*

GUILLAUME VI. 1643.

*tein*, avoit auſſi voulu ſurprendre. Ils ſe vengèrent ſur *Munſter* dont la neutralité n'avoit pas encore été publiée. Le riche cloître de St. Maurice, ſitué près de cette ville, fut pillé par un détachement de la garniſon de *Cœsfeld*. *Eberſtein* fit plus encore : il paſſa le Rhin à *Weſel*, pénétra juſque dans le voiſinage de *Liége*, y prit quelques places, leva des contributions dans le territoire d'*Aix-la-Chapelle*, & ayant par cette marche obligé les Eſpagnols à quitter l'armée Impériale pour couvrir leurs frontières, il reprit ſans aucun obſtacle la route de *Lipſtadt*.

Ainſi la guerre payoit à la Régente une partie des frais de la guerre, & ſes peuples qui n'en voyoient les ravages que de loin, en ſupportoient plus patiemment le fardeau. En effet, la Heſſe en fut preſque conſtamment exemte durant tout le cours de cette année. Une fois ſeulement les Impériaux, de retour des Etats des Ducs de *Brunswick*, où la paix faite avec ces Princes les rendoient inutiles, tentèrent

de profiter de l'éloignement de l'armée Heſſoiſe pour faire quelque butin en traverſant la Heſſe; mais ces troupes furent batues & diſperſées par le Colonel *Geiſs* qui leur fit des priſonniers, & entr'autres, *Adlophe Herman* Comte de la Lippe.

GUILLAUME VI.

1643.

Si cette campagne ſe terminoit ainſi pour les Heſſois, par une viciſſitude d'événemens heureux & malheureux, où les premiers dominoient cependant ſenſiblement, il en étoit à-peu-près de même des affaires de leurs alliés. *Torſtenſon* avoit d'abord fait avec ſuccès une irruption en Bohême, tandis que *Kœnigsmarck*, autre Général Suédois qui ne lui cédoit pas en habileté, avoit pénétré en *Franconie* & de-là juſqu'au Rhin, & revenant par la Thuringe dans la baſſe Saxe, il s'y étoit emparé de pluſieurs places que les Impériaux y tenoient encore. *Guébriant* de ſon côté, après pluſieurs marches le long du Haut-Rhin & dans la Souabe, y avoit pris *Rothweyl* & les magaſins de l'armée Bavaroiſe; mais en même tems ce grand homme

GUILLAUME VI. — 1643. — Le 24 Novemb.

périt peu après des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans cette affaire, & ſon armée découragée & déſunie ſe laiſſa battre à *Dutlingen* par les Bavarois, & fut même contrainte à repaſſer le Rhin avec autant de précipitation que de perte.

Un autre malheur qui parut d'abord bien plus funeſte aux alliés que cette défaite, & qui releva tout-à-coup les eſpérances d'un ennemi preſque découragé, ce fut la méſintelligence des deux Couronnes de Dannemarc & de Suède, qui fomentée habilement par les Miniſtres de l'Empereur, éclata enfin par une guerre ouverte vers la fin de cette année.

Cette guerre qui ſembloit devoir accabler la Suède ne ſervit cependant qu'à ajouter à ſes triomphes, & par un effet tout contraire à celui qu'on en attendoit, elle donna un nouveau crédit à ſes Miniſtres dans le Congrès. C'étoit là l'effet de la ſupériorité des Généraux formés à l'école de *Guſtave*. *Torſtenſon*, après diverſes marches dont on avoit peine à démê-

ler le but, se jetta tout-à-coup sûr le *Holstein*; sans que *Gallas* chargé de secourir le Roi de Dannemarck fut en état de le suivre, ni que ce Prince lui-même put défendre cette province & celle de *Jutlande*. En même tems *Kœnigsmarck* empêchoit l'Archevêque de Brême, fils du Roi de Dannemarck, de secourir son père, & par une marche rapide dans la Saxe il défendoit la ville de *Leipzig* menacée par les Impériaux. En vain leur plus grand corps d'armée commandé par *Gallas*, s'avança-t-il jusques en Holstein dans l'espérance d'y enfermer & d'y faire périr *Torstenson* & son armée, pendant que *Hatzfeld* & l'Archevêque de Brême agissant d'un autre côté contre *Kœnigsmarck* & les Hessois les accableroient avec des forces supérieures. *Torstenson* fit échouer tous ces projets par sa diligence, força les Impériaux à repasser l'Elbe, & les poursuivant toujours avec *Kœnigsmarck* & un corps de Hessois, les fit retrograder jusques à *Magdebourg*, & détruisit tellement

GUILLAUME VI.

1643.

1644.

GUILLAUME VI. 1644. leur armée dans cette retraite précipitée que *Gallas* ramena à peine deux mille hommes dans les places de Siléſie qui lui obéiſſoient.

La diverſion projettée par *Hatzfeld* n'avoit pas mieux réuſſi aux Impériaux. Ce Général n'avoit pu prendre *Halberſtadt* ni joindre l'Archevêque de Brême. Le Vicomte de Turenne & le Duc d'*Enguien*, en ramenant en Allemagne des troupes & de l'argent, avoient rendu à l'armée Françoiſe & Weymarienne toute ſon activité & ſa confiance. Les Bavarois, malgré quelques ſuccès, furent obligés de leur abandonner une partie de la Souabe. Ils prirent *Philipsbourg*, *Landau*, *Spire*, *Manheim* & *Mayence*. *Amélie* qui avoit un grand intérêt à ce que ces places voiſines de ſes Etats fuſſent dans les mains de ſes alliés, ſecondoit leurs opérations autant qu'elle le pouvoit. Elle détacha dans cette vue le Général *Geiſs* avec deux mille hommes qui s'avançèrent juſques au *Mein*, & ſe rendirent maîtres des villes de *Hœchſt* &

d'*Urſel.* L'ennemi tenta inutilement de l'y ſurprendre : de *Werth* qui avoit paſſé le *Mein* près de *Francfort* avec un gros corps de troupes, ſe vengea ſur les malheureux habitans de ces contrées qu'il traita avec une dureté ſi grande, que les Miniſtres mêmes de Mayence diſoient dans l'aſſemblée de Francfort, qu'il faudroit ſe mettre ſous la protection des Turcs & des Tartares s'il n'y avoit pas d'autres moyens de ſe défendre contre les Bavarois.

GUILLAUME VI.

1664.

Les Heſſois ne ſe ſoutinrent pas avec moins de bonheur durant cette campagne dans leurs conquêtes de Weſtphalie. Il eſt vrai que *Rabenhaupt* qui commandoit à *Nuys* pour la Régente fut battu & fait priſonnier près de cette ville par un gros corps de Lorrains, mais cet échec n'eut d'autre effet que de perdre *Bergenhauſen* & que de fournir au jeune Landgrave, Guillaume VI, une occaſion de ſe ſignaler. Il fut bleſſé dans le combat après avoir montré beaucoup de valeur, & reconduiſit le reſte de ſon monde dans la ville

GUILLAUME VI. 1644. de *Nuys*, où l'ennemi n'osa les attaquer. *Cœsfeld* fut conservé de même par la valeur des assiégés, & les Hessois reprirent plusieurs places dans le voisinage du Bas-Rhin, mais ils remirent volontairement à l'Electeur de *Brandenbourg* celles qu'ils occupoient dans son Duché de *Clèves*. *Amélie* consentit à donner quelque satisfaction au Comte d'*Ost-frise* à la prière des Etats-Généraux, & elle conclut avec lui par leur médiation une trêve, pendant laquelle on devoit s'occuper des moyens de régler définitivement les prétentions des deux partis.

Les succès de ses alliés ne donnoient pas moins de satisfaction à la Régente que les siens propres, & si elle avoit fait des sacrifices pour y contribuer, elle en recueilloit les fruits. J'ai déja parlé de la marche rapide & victorieuse de *Torstenson* qui se multipliant, pour ainsi dire, par sa célérité, en imposa à ses ennemis, & fit échouer leurs desseins au Nord & au Midi de l'Allemagne. L'armée Weymarienne, que la

journée de *Dutlingen* avoit comme anéantie, reçut une nouvelle exiſtence à l'arrivée du Duc d'*Enguien* : ſa préſence & les ſecours qu'il lui amena la mirent bientôt en état de reprendre l'aſcendant que *Mercy* avoit ſû donner à ſes Bavarois. Ceux-ci perdirent le nerf de leurs forces dans le triple combat de *Fribourg*, où l'on vit tout ce que la valeur, l'habileté & la férocité humaine peuvent produire de plus audacieux & de plus effrayant. La gloire que *Mercy* acquit dans ces fameuſes journées fut preſque tout ce qui lui reſta. Son infanterie fut détruite, & les François aſſiégèrent ſans obſtacle la fortereſſe alors ſi importante de *Philipsbourg* qu'ils prirent, ainſi que les villes de *Worms*, d'*Oppenheim* & de *Mayence*. Par là ils s'ouvrirent une communication ſûre & facile avec leur plus fidelle alliée ; communication également avantageuſe à la Régente qui avoit tant de fois été allarmée de ce côté de ſes Etats. Mais ce qui ſembloit devoir en augmenter la ſureté produiſit d'abord un

GUILLAUME VI.

1644.

1645.

GUILLAUME VI.

1645.

effet tout contraire. Dès que la saison permit de sortir des quartiers d'hyver *Turenne* forma le siége de quelques villes de Souabe, & après en avoir fait la conquête, il fut surpris le 5 Avril, & tellement défait par *Mercy* à *Mergentheim*, que de onze mille hommes des meilleures troupes qu'il avoit, il ne lui en resta guère que cinq mille, avec lesquels il chercha précipitamment un asyle dans les Etats de son alliée. Ce désastre imprévu ne put que la jetter dans les plus grands embarras.

*Mercy* suivoit de près *Turenne* avec son armée victorieuse, & celui-ci sentant tout son désavantage ne s'arrêta que sous les murs de *Ziegenhayn*. Il fallut rappeller en diligence divers corps de troupes Hessoises utilement occupées ailleurs. Celui qui faisoit le siége d'*Amœnebourg* se trouva le plus à portée; d'autres joignirent successivement l'armée Françoise, & lui rendirent cette confiance dont la perte est souvent ce qu'il y a de plus fâcheux dans une défaite. Heureusement encore que les Bavarois

rois furent longtems arrêtés devant *Kirchayn*, où il y avoit une garnifon de Heffois fous les ordres de Henri *Uffeln*; avec quelque vivacité que les Bavarois attaquaffent cette place, elle fut défendue avec une opiniâtreté plus grande encore. Il falut qu'ils levaffent ce fiége, & bientôt après qu'ils s'éloignaffent de la Heffe, où ils n'avoient eu que le tems de montrer la haine violente & la férocité qui les animoit.

GUILLAUME VI.

1645.

La diligence d'*Amélie* rendoit en effet cette retraite néceffaire: celles de fes troupes qu'elle avoit rappelées de Weftphalie & d'ailleurs formoient déja un corps d'environ fix mille hommes qui, joints avec quatre à cinq mille Suédois que *Kœnigsmarck* amena de la Baffe-Saxe, rendoient cette armée forte d'environ quinze mille hommes. Avec ces forces, *Turenne* ne craignit pas de fe remettre en marche & d'aller au-devant du Prince de *Condé* qui venoit à grandes journées avec huit mille François, pour venger fa nation & affurer fes conquêtes d'Allemagne.

GIULLAUME VI. 1645. La jonction de ces deux corps s'étant faite à *Spire*, les Suédois & les Hessois, commandés par *Kœnigsmarck* & *Geiss*, contens de l'avoir protégée, & pensant avoir rempli tout ce qu'on pouvoit exiger d'eux voulurent reprendre la route de Westphalie & de la *Saxe*; mais vaincus par les prières & les caresses de *Condé* & de *Turenne*, ils leur promirent de rester avec eux jusques à ce qu'on eût combattu *Mercy* qui s'étoit retiré en Souabe, & occupoit la ville de *Heilbron* qui passoit pour en être le rempart.

Après avoir pénétré assez avant dans cette province, & soumis plusieurs places peu importantes, *Kœnigsmarck* impatient de ne jouer qu'un second rôle, & d'être aux ordres des François, s'en sépara, malgré toutes les plaintes de *Condé*. Il voulut même emmener les Hessois avec lui, ce qui eût mis l'armée Françoise dans le plus grand danger; mais le général *Geiss* ayant voulu attendre les ordres de la Régente, cette Princesse, prévenue de la plus haute

estime pour *Condé*, lui fit écrire de ne point s'éloigner, & de continuer à seconder ses opérations; service essentiel qui, dans les circonstances où se trouvoit ce Prince, ne pouvoit trop se reconnoître. Assuré de ce secours, il n'aspira plus qu'à une victoire décisive. Il marcha au-devant du Comte de *Mercy*; & après quelques jours occupés à se chercher & à se surprendre, les deux armées se rencontrèrent dans cette même plaine de *Nordlingen*, où tant de milliers de Suédois avoient péri, onze ans auparavant. Elle fut encore cette fois le théâtre d'une bataille opiniâtre & sanglante. *Condé* & *Mercy* déployèrent tout ce que la science de la guerre a de plus profond; leurs troupes, tout ce que l'on peut attendre de la valeur la plus déterminée: mais *Mercy* fut tué avant la fin du combat, & son armée fut enfin rompue & mise en fuite par les efforts réunis des François & des Hessois. Ces derniers eurent la gloire de rétablir le combat, dans un moment où tout sembloit désespéré par

GUILLAUME VI.

1645.

GUILLAUME VI. 1645.

le découragement où plusieurs attaques inutiles avoient jeté les meilleures troupes de Condé (*). Ils montèrent, malgré le feu le plus terrible, jusques sur le sommet d'une colline escarpée, taillèrent en pièces l'infanterie Bavaroise qui s'y étoit retranchée, s'emparèrent du canon, le pointèrent contre le centre de l'ennemi, le forcèrent de chercher son salut dans la fuite, prirent le général *Gleen*, deux régimens entiers, retranchés dans une église, & achevèrent enfin de déterminer à la fuite le célèbre Jean de *Werth* qui commandoit depuis la mort de *Mercy*. Tel fut le succès de cette jour-

(*) La Reine Régente écrivoit à ce sujet à la Landgrave Amélie : „ Ayant appris par le témoignage „ même de mon cousin le Duc d'Enghien la singulière part que vous avez à la victoire qu'il a plu à „ Dieu de donner aux armes du Roi Monsieur mon „ fils, & aux vôtres à *Nordlingen*, par le grand „ courage & bonne conduite de vos troupes qui ont „ soutenu le principal effort ; je vous écris celle-ci „ pour vous en remercier de toute mon affection, & „ aussi pour vous prier le plus instamment que je „ puis de ne point séparer vos troupes de celles de „ mon dit sieur & fils.

-née meurtrière, où le vainqueur acquit au prix de beaucoup de sang plus de gloire que d'avantages réels. En effet, l'armée alliée affoiblie par ce grand effort, & bientôt après privée de *Condé* qui tomba dangereusement malade, ne put point défendre la Souabe contre l'Archiduc *Léopold* & *Gallas* qui accoururent pour la reprendre. Elle se retira jusques sous les murs de *Philipsbourg*, abandonnant ainsi toutes ses conquêtes; & tout ce que put faire *Turenne*, ce fut de couvrir la Hesse avec une partie de ses troupes, tandis qu'il chassoit avec le reste les Espagnols de la ville de *Trèves*, & y rétablissoit l'Electeur. *Geiss* agissant de son côté avec la même valeur qu'il venoit de signaler à *Nordlingen*, se rendit maître d'une partie de la principauté de *Marbourg*, & spécialement de cette ville, & de *Butzbach*, avec son château.

GUILLAUME VI.

1645.

Le 15me. Janvier 1646.

C'est ainsi qu'après tant de vicissitudes & d'efforts opposés, *Amélie* avoit enfin la gloire de faire rendre à son fils cette belle portion de l'héritage de ses pères. Dès

GUIL-LAUME VI. 1646.

qu'elle eut pris les meſures néceſſaires pour s'en aſſurer, elle fit publier divers écrits tendant à rappeler aux ſujets & aux étrangers les titres ſur leſquels elle fondoit ſes droits ſur ce pays. En même tems elle congédia les conſeillers de la Régence qui y avoit été établie par le Landgrave de *Darmſtadt*; elle leur en ſubſtitua d'autres, & malgré toutes les réclamations de ce Prince & de ceux qui ſoutenoient ſa cauſe, elle ſe fit prêter hommage par les profeſſeurs, le clergé, & les habitans de *Marbourg* & du voiſinage.

Cependant les négociations ſe continuoient à *Munſter* & à *Oſnabruck*, & on levoit de tems en tems quelques-uns des obſtacles qui s'oppoſoient à une paix ſi deſirée. Vers la fin de l'année précédente, on avoit même fait un grand pas, en ce que les Impériaux avoient répondu aux propoſitions des deux couronnes.

Les Députés des Princes aſſiſtoient aux Congrès qui ſe tenoient dans ces deux villes, & l'empereur faiſant enfin par né-

cessité ce qu'il eût dû faire par justice, les avoit admis à délibérer sur les articles du traité de paix. Mais ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il consentit à accorder cette admission au Député de *Hesse-Cassel*. Ses Ambassadeurs alléguoient que la Régente étant étroitement alliée avec ses ennemis, les deux Couronnes demandant pour elle une satisfaction, & portant même actuellement les armes contre l'Empereur, il étoit contraire à toute règle que ses Ministres fussent admis aux délibérations d'un des Collèges de l'Empire, sur les objets de la guerre & de la paix. A cela le Ministre de *Cassel* répondit, que le droit de suffrage de son maître ne pouvoit être mis en doute, sur-tout dans une assemblée extraordinaire du Collège des Princes qui avoit pour objet le plus grand intérêt du corps & des membres : qu'en contractant des alliances & en faisant la guerre, la Régente avoit travaillé au bien & au salut de l'Empire, & que sa conduite avoit eu l'approbation d'un grand nombre de mem-

GUILLAUME VI.

1646.

GUILLAUME VI. bres de l'Empire, catholiques & proteſtans.
Malgré ces raiſons & d'autres moins im-
1646. portantes que nous ſupprimons, le Député de Caſſel, ni ceux de *Magdebourg*, de *Dourlach*, & de *Saarbruck* ne furent
le 25 7bre 1645. point admis dans cette journée mémorable, où l'on peut dire qu'on vit renaître la liberté Germanique opprimée depuis ſi longtems par l'autorité arbitraire des Empereurs & des Electeurs. Car ſi l'on conſultoit auparavant dans les Diètes les collèges des Princes & des villes, ce n'étoit guère que ſur des affaires de finance & de police, & ſouvent pour la forme ſeulement; au lieu que cette fois on leur demanda leur déciſion ſur la guerre & ſur la paix, & qu'on leur laiſſa en quelque ſorte le ſoin de prononcer par-là ſur le ſort de l'Empire.

Les quatre députés ne manquèrent pas de proteſter publiquement contre l'excluſion donnée à leurs maîtres, dans une occaſion ſi importante: mais cette affaire n'eut heureuſement pas d'autre ſuite, par le zèle que les Ambaſſadeurs des deux Cou-

ronnes apportèrent à applanir les difficultés qui pouvoient en résulter. En effet, ils obtinrent qu'on lèveroit l'exclusion donnée aux ministres qu'on a nommés, & en conséquence les Députés de Cassel furent dès-lors admis, aussi bien que les trois autres, aux délibérations des Etats (*).

GUILLAUME VI. 1646.

*Il* n'est point de notre sujet de traiter, ni même d'indiquer ici toutes les difficultés qui s'élevoient sans cesse dans la carrière également vaste & épineuse que les Plénipotentiaires avoient à remplir. Il faudroit pour cela accumuler les volumes, & transcrire les vastes recueils où tous les actes de ces fameuses négociations sont consignés.

Cette paix, disoient les ambassadeurs de France, dans une lettre à leur maître, *n'est pas encore conclue, quoiqu'assurée. Il reste encore beaucoup de façon à lui donner. C'est une pièce composée de divers ressorts,*

---

(*) Ceux de Cassel étoient pour le Congrès de Munster, *Scheffer* & *Muldner*, & pour le Congrès d'Osnabruck, *Krosigk* & *Vulteijus*.

GUILLAUME VI. 1646. *& une affaire liée & enchainée parmi tant d'autres, qu'il faut bien du tems pour l'achever. La couronne de Suède y a ses intérêts comme nous, & peut-être encore d'autres desseins, dont ses prospérités lui ont fait naître l'idée. Madame la Landgrave fait aussi partie de notre négociation, & nous sommes obligés d'en prendre soin. Les Princes & Etats de l'Empire ont diverses prétentions qui ne sont point encore ajustées ; & comme toutes ces choses doivent se terminer dans un même tems, & par un seul traité, il faut de nécessité que chacun sache par où il en doit passer, avant que d'en venir à une entière conclusion.* Telle étoit en effet la complication de tous ces intérêts contraires qu'il falloit faire aboutir au même point. Ceux de la maison de *Cassel*, & les objets qui y sont immédiatement liés, nous offrent donc tout seuls une assez vaste moisson de faits, par le rôle important qu'elle joua dans cette occasion.

Dès les premiers pas, les demandes de la Régente avoient fait naître des contes-

tations entre les Miniſtres de l'Empereur & ceux des deux Couronnes. Les premiers auroient voulu qu'*Amélie* s'en tînt aux conditions du Traité projeté autrefois par l'Electeur de *Mayence*, mais elle étoit trop éclairée pour accepter un traité ſi fort au-deſſous de ſes eſpérances. Elle vouloit ſurtout r'avoir *Marbourg* & ſa principauté, le premier, &, pour ainſi dire, le principal objet de tous les efforts qu'elle faiſoit depuis long-tems. Les Impériaux voulurent en conclure qu'il faudroit donc dans ce cas que le Roi de France rétablit auſſi le Duc de Lorraine dépouillé & chaſſé de ſes Etats; mais les François leur firent remarquer une différence eſſentielle dans la condition de ces deux Princes, ſavoir, que le Duc de Lorraine avoit formellement renoncé à l'alliance de la maiſon d'Autriche par les derniers Traités qu'il avoit faits avec la France, au lieu que les Landgraves de *Heſſe-Caſſel* avoient été conſtamment fidèles à celle de la France.

GUILLAUME VI.

1646.

L'article de la Religion ne préſentoit pas

GUILLAUME VI. 1646. des difficultés moins effrayantes. En effet, elles divisoient entr'eux les Etats mêmes de l'Empire qui, sur leurs intérêts politiques communs, eussent été disposés à se réunir. Non-seulement les Protestans alléguoient contre les catholiques de nombreux griefs, dont ils publioient une longue déduction; mais de plus les intérêts particuliers des réformés faisoient naître de nouvelles contestations d'une nature très-délicate. Jusques alors leur manière d'être dans l'Empire étoit, en quelque sorte, précaire & incertaine. Il étoit tems qu'une communion aussi nombreuse, soutenue par de puissans Princes, & dont les principes & les dogmes importans ne différoient de ceux des Luthériens qu'aux yeux de quelques docteurs intolérans & subtils; il étoit tems, dis-je, que cette communion jouît du bénéfice de la paix de religion, & de tous les droits accordés aux deux autres. Les Luthériens cependant ne se montroient point favorables à ces demandes des Réformés; & ils les avoient passées sous silence dans leurs

propositions ; mais les ministres de *Brandenbourg* & de *Hesse* surent user dans cette circonstance de tout le crédit que donnoit à leurs maîtres, & leur puissance & l'équité de leurs demandes. Ils firent sentir aux *Luthériens* qu'ils avoient droit de réclamer comme eux la paix de Religion, puisqu'ils adoptoient comme eux la confession d'*Augsbourg* sur laquelle elle est fondée ; & que quoiqu'ils n'eussent pas adopté de même des explications & des opinions mises en avant dans les tems qui avoient suivi, ils n'en avoient pas moins été regardés comme membres de cette Communion dans toutes les assemblées de l'Empire, & à l'élection même de l'Empereur. Les Suédois appuyoient ces raisons d'un crédit encore plus puissant qu'elles ; & nous verrons dans la suite que le succès répondit à tous ces efforts réunis. Il est tems de revenir aux opérations de la guerre dont les diverses vicissitudes régloient toujours la marche des négociations.

GUILLAUME VI.

1646.

Nous avons vu les troupes d'*Amélie* repren-

GUIL-LAUME VI. 1646. dre *Marbourg* au commencement de cette année. Il étoit naturel que l'ennemi lui disputât cette importante conquête ; & cela lui parut d'autant plus facile, que, depuis la réunion des armées Bavaroise & Autrichienne, les Suédois plus foibles des deux tiers, ne faisoient plus qu'une guerre défensive, & évitoient tout engagement avec soin. En effet, *Wrangel*, successeur de *Torstenson*, avoit abandonné la Bohême & la Saxe, pour se rapprocher de la Hesse, où il attendoit que les secours des François & des Hessois le missent en état de rendre aux armes Suédoises leur première supériorité. Dès qu'il fut arrivé près du *Weser*, il chassa l'ennemi de *Hœxter*, avec le secours des Hessois, & fit démanteler cette petite ville. Celle de *Paderborn* fut de même prise avec sa garnison, & remise aux troupes de la Régente ; *Stadtberg*, & d'autres places moins importantes encore, mais qui donnoient à l'ennemi des moyens d'inquiéter la Hesse, eurent un sort pareil. Bientôt les deux armées se trouvèrent à

peu de diſtance l'une de l'autre ; car les Impériaux inſtruits de ce qui ſe paſſoit, s'étoient avancés à grandes journées dans la haute Heſſe, dans l'eſpérance de reprendre cette province, & de détruire même l'armée Suédoiſe, avant qu'elle eût reçu des ſecours. Celle-ci n'évita, en effet, qu'avec beaucoup de peine, d'en venir à un engagement, & les Heſſois ne ſe maintinrent pas ſans difficulté dans leur pays. Le ſort qui les menaçoit les uns & les autres eût été inévitable, ſi *Turenne*, ayant enfin paſſé heureuſement le Rhin, à *Veſel*, n'eût traverſé rapidement une partie de la Weſtphalie, & n'eût joint à tems l'armée Suédoiſe & Heſſoiſe à *Gieſſen*, dans les états de *Darmſtadt*. Dès-lors l'archiduc *Léopold* n'agit plus que défenſivement. Il fut même obligé de ſe retirer devant l'armée alliée qui, profitant de ſes avantages, paſſa le *Mein*, ſe répandit dans la Franconie & la Souabe, en occupa les villes, leva d'immenſes contributions, & de-là, pénétrant juſques dans les états de Bavière, obligea

GUILLAUME VI. 1646.

Le 31 Juillet.

GUILLAUME VI. 1646.

le Duc à abandonner sa capitale, & à chercher dans la clémence du vainqueur la seule ressource qui lui restoit.

Ainsi, non-seulement les états de *Hesse-Cassel* furent encore à l'abri cette année du danger qui les avoit menacés ; mais la Régente eut encore la satisfaction de reprendre plusieurs petites places qui assuroient ses frontières. Ce ne fut pas tout ; son général *Geiss*, après avoir quelque tems accompagné l'armée alliée dans cette expédition si heureuse en Souabe & en Bavière, ramena dans la Hesse le corps de troupes qu'il commandoit, & l'employa, avec autant de bonheur que d'habileté à reprendre divers postes importans qu'on avoit perdus, ou à en occuper de nouveaux dans le voisinage de la Hesse.

L'armée de la Régente conserva aussi tous ses avantages en Westphalie, ou les augmenta même, par les soins de *Rabenhaupt*, général expérimenté qui la commandoit. Il eut en tête ce même *Mélander*, qui avoit d'abord combattu pour la Hesse,

&

& qui, séduit par son ressentiment & par les bienfaits de l'empereur, étoit entré ensuite au service de ce Prince, & jettant le masque qu'il avoit porté trop longtems, se montroit l'ennemi le plus violent & le plus dangereux du Prince qu'il avoit servi. (*)

GUILLAUME VI.

1646.

Ces succès des armes des deux couronnes alliées ne hâtoient point le moment de la délivrance des peuples. Les Suédois n'en insistoient que plus obstinément sur la cession de toute la Poméranie, que l'Electeur de Brandenbourg réclamoit; & quand enfin on les eut déterminés à la

(*) *Melander*, dit *l'auteur des Mémoires de Christine*, étoit né Hessois de pauvres parens, & s'étoit élevé par son courage aux premières charges militaires. Pendant qu'il servoit encore la Hesse en qualité de Général, la Landgrave à qui il avoit répondu avec trop de fierté le traita mal, & il en garda un vif ressentiment qu'il ne tarda pas à faire éclater, &c. (v. T. 3. p. 155.) Il y a beaucoup d'inexactitudes dans ce récit: *Melander* n'étoit point Hessois. Il étoit né à *Hademar* (petite ville qui appartient aux Princes de Nassau,) de la famille noble de *Holtzapfel*. Il obtint en 1640 son congé du service de Hesse, fut fait Comte de *Holtzapfel* par l'Empereur, & entra au service de ce Prince en 1645.

GUIL-LAUME VI. 1647. partager avec ce Prince, en leur promettant un dédommagement pour cette moitié qu'ils abandonnoient, la difficulté de le trouver mit encore de nouvelles entrâves à la conclusion de la paix.

Il falloit bien en effet ou que l'Empereur accordât ce dédommagement sur ses états héréditaires, ou sur les biens de l'Eglise Catholique. Il refusoit le premier & les Catholiques le second. D'un côté, c'étoit tout ce que le Pape & le Clergé avoient de crédit & d'habileté; de l'autre, tout ce qu'on peut attendre d'une fermeté fondée sur les plus grands intérêts, & soutenue par de grandes forces: il n'y eût bientôt presque plus de maison souveraine en Allemagne qui ne prît part à ces démêlés. Tout l'empire étoit dans l'agitation; & *Osnabruck* étoit devenu le centre de tous ces mouvemens confus, d'où partoient & auquel aboutissoient les intrigues de toute l'Europe.

Séduit peut-être par l'espérance p'odérer plus aisément une réconciliation géné-

rale, en l'amenant par des traités particuliers, le Ministère François engagea les Suédois & la Landgrave à conclure une trêve avec le Duc de Bavière, l'un des plus redoutables défenseurs du parti des Impériaux & des Catholiques. Ce fut l'objet des conférences tenues à *Ulm* dès le commencement de cette année. Le Duc de Bavière avoit un intérêt pressant à accepter cette neutralité. Son pays étoit occupé & & ravagé par une armée Suédoise, une trêve ne pouvoit que lui être utile, sur-tout si, comme l'événement le fit voir, il ne songeoit à l'observer qu'autant que les circonstances le lui conseilleroient. *Amélie* ne s'y prêta que par complaisance : Elle eût voulu que le Duc de Bavière se déclarât ami ou ennemi, qu'il joignît ses troupes à celles des alliés, ou qu'on ne lui accordât ni paix ni trêve. Elle prévoyoit que cette trêve imprudente seroit mal observée, & que quand même elle le seroit, elle n'aboutiroit qu'à prolonger la guerre, en fournissant aux Catholiques les moyens de serrer les nœuds


1647.

GUILLAUME VI. 1647.

de leur confédération, & de réunir plus aiſément toutes leurs forces. Ces prédictions de la Régente furent confirmées par l'événement, & la pénétration d'une femme l'emporta ſur la longue expérience & les réflexions de *Mazarin*, d'*Oxenſtiern*, & du Comte d'*Avaux*.

Quelques mois après, la France ayant fait paſſer ſon armée d'Allemagne en Flandres, pour l'y oppoſer aux Eſpagnols, on vit, en effet, le duc de Bavière ſe joindre aux Impériaux, & les aider, malgré la trêve, à chaſſer *Wrangel* de la Bohême & de la Souabe, & à le pouſſer juſques aux bords du *Weſer*.

Cette révolution eut d'abord de ſi grandes ſuites, que l'on crut toucher au moment où les Suédois ſeroient forcés d'abandonner l'Allemagne. L'armée de *Wrangel* étoit hors d'état de réſiſter aux Impériaux & aux Bavarois réunis. Il ne lui reſtoit guère que quinze mille hommes excédés de fatigues, & manquant de tout. Si *Mélander* l'eût voulu, il eût pu abattre d'un

seul coup la puissance des Suédois dans l'Allemagne, en détruisant cette petite armée. Il la poursuivoit avec vingt-cinq mille hommes de troupes fraiches & abondamment pourvues, mais bien moins occupé des intérêts de son nouveau maître, que du desir de se venger de l'ancien, il laissa échapper *Wrangel*, pour se jetter sur la Hesse, & assouvir sa haine contre la Régente, en ravageant ce malheureux pays. Dès-lors on augura mal du succès de ses desseins. « Ce » pays, dit l'auteur que nous avons déjà » souvent cité, n'est pas seulement d'un » accès difficile par les montagnes, les dé- » filés & les places fortes dont il est rem- » pli; il est aussi habité par des hommes » vaillans, fiers, habiles à manier les ar- » mes, & pleins de zèle & d'attachement » pour leurs Princes, en sorte qu'on avoit » observé qu'il n'y étoit entré jusques alors » presqu'aucune armée qui n'y eût péri » misérablement. »

GUILLAUME VI.

1647.

Puffend. Liv. 18.

Ce fut ainsi que les Suédois évitèrent le sort qui leur paroissoit destiné. Ils ga-

GUIL-LAUME VI. 1647. gnèrent le tems néceſſaire pour ſe rétablir; & ils reprirent leur premier aſcendant. Mais en même tems les malheureux Heſſois reſtèrent preſque ſeuls en butte à l'orage, & ils eurent à eſſuyer les traitemens les plus rigoureux. *Melander*, tout occupé de ſa vengeance, commençoit même à détruire par le feu ce que le fer avoit épargné, & exigeoit des contributions énormes, lorſque la Régente, dont les troupes occupoient l'Electorat de *Cologne*, & d'autres pays Catholiques, l'obligea de mettre quelques bornes à ſa fureur, en menaçant de faire ſouffrir à ces pays, & ſur-tout aux Couvens, les rigueurs dont on lui donnoit l'exemple. Une partie des Heſſois qui habitoient les campagnes, ſe refugièrent dans les Villes, avec toutes les proviſions qu'ils purent emporter. Un grand nombre chercha un aſyle dans *Caſſel*, & ſe joignant aux Suédois, qui y étoient en garniſon, ils mirent cette Capitale en état de braver les inſultes de l'ennemi, qui s'avança juſques ſous ſes remparts. *Lamboy*, autre général des

Impériaux, contribua auſſi à dévaſter plus promtement & plus généralement ces malheureuſes Provinces. Il eſt inutile de retracer ici ce déplorable tableau de violences & de brigandages. Le lecteur a eu plus d'une occaſion de réfléchir ſur tous ces effets inévitables d'une guerre ſi longue, dans laquelle l'ambition, la cupidité, la vengeance étoient encore aiguiſées par un fanatiſme de religion. GUILLAUME VI. 1647.

Bientôt la famine, qui ſe venge à ſon tour des armées indiſciplinées & des généraux impitoyables, obligea l'ennemi à diſperſer ſes troupes dans des quartiers éloignés les uns des autres. Les Bavarois s'établirent dans les terres de *Fulde; Mélander* diſtribua une partie des ſiennes dans divers cantons de la Heſſe & de la Thuringe, & avec l'autre, il fit mettre le ſiége devant *Marbourg*, qu'il vouloit avoir la ſatisfaction d'arracher à la Régente, & de rendre au Landgrave de *Darmſtadt.*

Ce ſiége ne commença que vers la fin de l'année, ſous la direction de *Ferna-*

GUILLAUME VI. mont, Général d'Artillerie, qui le pressa avec une grande vivacité. La ville ne pouvoit faire une longue résistance; le Colonel *Stauff*, qui en avoit le commandement, ne voulant point exposer inutilement sa petite troupe, se renferma bientôt dans la citadelle; l'ennemi eût donc la liberté d'exercer sa vengeance sur des Bourgeois & des Professeurs, mais tous ses efforts furent impuissans contre la Citadelle. Il n'essuya que des pertes & des mortifications durant ce siége, & fut enfin obligé de le lever. *Melander* y courut même le plus grand danger: le Commandant ayant fait tirer sur son quartier, pendant qu'il étoit à table, un boulet passa entre ses jambes, un autre emporta la tête de la sentinelle qui étoit à la porte de sa chambre; il reçut à la tête & à la poitrine un éclat de poûtre, & le Margrave de Bade eut quelques dents cassées. *Melander* rebuté, abandonna la ville, mais non pas sans y laisser de tristes marques de sa fureur. Il livra les maisons & les églises même

1647.

Le 23me. Décemb.

au pillage, & permit que plusieurs personnes considérables essuyassent les plus indignes traitemens.

GUILLAUME VI.

1647.

Pendant que la Régente avoit défendu avec tant de courage le centre de ses Etats, ses troupes s'étoient maintenues dans les pays qu'elles avoient conquis en Westphalie contre tous les efforts des Impériaux & des Bavarois. Elles y avoient surpris au commencement de l'année le château de *Nideck* dans le pays de Cologne, d'où elles avoient étendu leurs quartiers, & levé plus aisément de grandes contributions. Ce fut dans la vue de se délivrer de ce fardeau que l'Electeur de Cologne accéda au traité d'*Ulm*, à l'exemple de l'Electeur de Bavière ; mais il jouït peu du bénéfice de cette trêve. La Landgrave traitée impitoyablement par les Impériaux ne pouvoit modérer leurs rigueurs qu'en exerçant des représailles sur leurs alliés, ni les amener à desirer la paix qu'en leur rendant insupportable la continuation de la guerre. Elle ne fut donc point suspendue dans

GUILLAUME VI. 1648. cette partie de l'Allemagne, & l'Electeur de Cologne renonça à une trêve qui lui étoit inutile. Les Suédois & les Hessois réunis formèrent le siége de *Paderborn*. *Lamboy* Général des Impériaux vint leur arracher cette proie : il les attaqua dans l'Ost-Frise, où les Hessois se portèrent à leur tour. Divers petits combats, de petites villes prises & reprises remplirent le reste de cette campagne qui ne décida rien.

Nous touchons enfin à cette année mémorable qui devoit mettre un terme à tant de désordres & de malheurs : dans les Cabinets & les Congrès comme dans les armées, l'agitation paroissoit être encore au plus haut degré ; mais les personnes instruites voyoient s'avancer le dénouement. *Amélie*, au milieu de ce dédale d'intérêts & de passions opposées, suivoit toujours son objet sans le perdre de vue. Le récit détaillé de tout ce que firent ses Ministres dans les deux Congrès, seroit aussi superflu aujourd'hui que celui de tous les mouvemens de ses Généraux dans les

lieux qui furent le théatre de la guerre. Nous en présenterons seulement les traits importans, & sur-tout les résultats; & pour que le lecteur les saisisse avec plus de facilité, nous jetterons auparavant un coup d'œil sur l'état des Puissances Belligérantes, à l'époque à laquelle nous sommes parvenus.

GUILLAUME VI.

1648.

Vers la fin de l'année précédente, les Espagnols, toujours opposés à la paix, sembloient avoir repris un nouvel ascendant sur les conseils de l'Empereur: des succès avoient ranimé leur courage, le soulèvement du clergé Catholique, les intrigues de la cour de Rome contre un projet de traité qui les dépouilloit, avoient relevé leurs espérances.

Les Electeurs de *Cologne*, de *Mayence*, de *Bavière* n'observoient plus le traité de neutralité: on se flatoit dans ce parti de chasser les Suédois des terres de l'Empire, & de revenir de tout ce qui avoit été proposé & convenu dans les conférences d'*Osnabruck*: les évènemens de la guerre

GUILLAUME VI. 1648.

ne tardèrent pas à faire voir l'illusion de ces belles espérances. L'armée Suédoise s'étoit rétablie pendant l'hyver; celle de l'Empereur s'étoit affoiblie. *Wrangel* & *Turenne* réunis poussèrent *Melander* & les Bavarois jusques au Danube, aidèrent *Kœnigsmarck* à délivrer *Egra* que les Impériaux bloquoient depuis long-tems, & les défirent complettement à *Susmerstausen*. Ce fut là le terme des exploits & de la vie de *Melander*. Il reçut dans cette action deux blessures mortelles, en faisant d'inutiles efforts pour rallier ses troupes; sa défaite livra la Bavière à la vengeance des alliés; & *Kœnigsmarck* de son côté étant devenu maître de la plus grande partie de la Bohême & d'une moitié de la ville de Prague, l'Empereur allarmé ne vit plus enfin de ressources pour lui que dans l'acceptation du traité de paix.

Les événemens de cette campagne, dans la Westphalie, le Bas-Rhin & la Hesse, dont nous allons rendre compte à présent, n'étoient pas moins propres à inspirer une

ſemblable réſolution aux ennemis de la Régente; dès les premiers jours de cette année *Wrangel* entra dans la Heſſe, où il fut joint par mille cavaliers Heſſois. Les Impériaux s'enfuirent devant lui, & abandonnèrent les portes de *Homberg* & de *Friedwald*. Les Heſſois furent enfin délivrés pour la dernière fois de ces hôtes terribles, & ils portèrent ſans obſtacle le théatre de la guerre dans la Weſtphalie, & ſurtout dans les Evêchés de cette grande province. *Geiſs* qui les commandoit y donna de nouvelles preuves de ſa valeur & de ſon habileté: *Lamboy*, Général des Impériaux, qui avoit à ſes ordres des forces ſupérieures, eſſaya en vain de l'enfermer dans une mauvaiſe place nommée *Gœſeke*. Après avoir oppoſé la réſiſtance la plus intrépide, & tué beaucoup de monde aux Impériaux, *Geiſs* leur échappa avec la plus grande partie de ſon monde, & la troupe qu'il laiſſa dans la ville ne pût y être forcée. Le ſeul échec qu'il eſſuya, ce fut la défaite d'un corps qui étoit venu le

GUILLAUME VI.

1648.

GUILLAUME VI.

1648.

Le 4me. Juin.

secourir, sous les ordres du *Landgrave Ernest* de *Hesse-Rotembourg*, qui tomba avec son Général au pouvoir de l'ennemi.

De-là *Lamboy* s'étant porté du côté de *Nuys*, ce fut entre cette ville & le château de *Grevenbruck* que les deux armées se rencontrèrent une seconde fois. On ne tarda pas à en venir aux mains avec tout l'acharnement que peuvent inspirer de longues haines fomentées par l'esprit de parti & le fanatisme religieux. Les Impériaux, quoique supérieurs en nombre & sur-tout en cavalerie, ne purent soutenir les efforts redoublés de l'infanterie Hessoise. Elle rompit leur cavalerie, & le désordre que sa fuite causa dans l'armée Impériale acheva sa défaite. Environ cent officiers, quinze cent soldats, toute l'artillerie, vingt & huit drapeaux & six cent chevaux restèrent entre les mains des Hessois.

*Lamboy* avec le reste de son armée échappa en fuyant au travers d'un marais. Les sujets de l'Electeur de Cologne firent à leur tour les fraix de cette journée. L'ar-

mée Heſſoiſe vécut à leurs dépens, & *Bonn* fut obligée de lui ouvrir ſes portes. Elle ne réuſſit pas ſi bien dans le ſiége de *Paderborn*. *Lamboy* y jetta du ſecours & détruiſit les ouvrages des aſſiégeans, mais il échoua dans l'entrepriſe qu'il forma ſur *Varbourg*, où étoient les magaſins de l'armée Heſſoiſe.

GUILLAUME VI.

1648.

La nouvelle de la ſignature des traités vint mettre un terme à tous ces exploits qui illuſtroient & enrichiſſoient quelques Généraux, déſoloient les peuples, ruinoient les Souverains, & après avoir fait le malheur des contemporains, ne préſentent aujourd'hui que le récit faſtidieux de détails de guerre auxquels on ne prend plus d'intérêt.

Il y avoit trente ans que l'ambition d'un Souverain & celle d'un ſujet puiſſant, l'une & l'autre colorées du beau prétexte de la religion, avoient donné le premier ſignal à ces guerres funeſtes, entretenues & envenimées par l'ambition de tant d'autres perſonages de tout ordre & de tout état;

GUILLAUME VI. 1648.

& par le fanatisme, qui seroit pire cent fois que l'ambition même s'il étoit aussi commun. L'Empereur avoit paru pendant quelque tems le maître absolu de la nation Allemande. Il avoit pû se flatter d'être bientôt l'arbitre de l'Europe, & de rendre à sa dignité une partie de son ancien éclat.

*Gustave Adolphe*, qu'il sembloit excusable de n'avoir pas redouté, porta les premiers coups à ce Colosse encore mal affermi; mais il n'eut pas le tems de le renverser; & après sa mort, après la journée de *Nordlingue* & la paix de *Prague*, l'Allemagne fut encore sur le point de subir le joug de la maison d'Autriche. La ligue qui s'opposoit à elle étoit composée d'un trop grand nombre de Princes pour qu'elle pût agir avec vigueur & de concert. *Richelieu* pouvoit seul lui donner ces avantages: il venoit de triompher des grands & des Réformés en France. C'étoit le moment de secourir l'Empire opprimé & l'Europe menacée; bientôt la maison d'Autriche se vit attaquée par terre & par mer, en

en Flandre, en Italie, dans la Valteline, en Allemagne, en Bohême. Le plus grand nombre des Princes de l'Empire joignit ses efforts aux siens; mais au milieu de tant de troubles & de vicissitudes, aucun ne fit briller autant de constance, de sagesse & de vigueur dans tout le cours de la guerre que la Régente de Hesse. Uniquement occupée du noble dessein de maintenir l'indépendance de sa maison & celle des autres Etats de l'Empire, *Amélie* quoique souvent abandonnée par ses alliés préféra généreusement les périls & les malheurs de la guerre aux avantages éblouissans d'une paix particulière. Sa pénétration lui en avoit fait démêler les dangers: l'élévation de son ame l'avoit toujours fait aspirer à une pacification générale; elle vouloit que le nombre des Etats qui lui devroient leur liberté fut une nouvelle caution de sa solidité & de sa durée.

GUILLAUME VI.

1648.

Il étoit juste sans doute que tant de magnanimité, de courage, de sacrifices obtinssent une grande récompense; mais

GUILLAUME VI. 1648.

en même tems l'amour d'*Amélie* pour ſes peuples, le beſoin preſſant qu'ils avoient de la paix, la ſollicitoient de modérer des prétentions qui en euſſent éloigné la concluſion. Il eſt inutile de redire, après tous les détails dans leſquels nous ſommes déjà entrés, que la miſère où cette fatale guerre avoit plongé l'empire étoit à ſon comble; qu'on s'y étoit permis les plus grandes barbaries, que la culture des terres étoit comme abandonnée, l'induſtrie anéantie, le commerce ruiné par l'indiſcipline des ſoldats, leurs brigandages & l'altération des monnoies, que les campagnes étoient dépeuplées, & qu'un grand nombre de Villes n'étoient plus qu'un monceau de ruines. Détournons une dernière fois nos yeux de ce lugubre tableau, pour ne nous occuper que des travaux ſalutaires qui mirent fin à tant de calamités.

Un des plus grands obſtacles à la paix particulière de la Heſſe étoit depuis longtems l'inimitié des deux principales branches de cette Maiſon, & les prétentions

qu'elles formoient à la charge l'une de l'autre. Nous en avons exposé ailleurs l'origine & les progrès, & l'on a vu combien cette fatale querelle avoit coûté cher aux Etats de *Cassel*, & plus encore à ceux de *Darmstadt*. Enfin l'épuisement où tant d'efforts inutiles avoient réduit les deux Maisons, le vœu des puissances prépondérantes, les bons offices des Princes voisins, engagèrent au commencement de cette année le Landgrave de *Darmstadt* à envoyer son fils ainé à *Cassel*, avec ses principaux Ministres, pour y convenir des conditions d'une réconciliation si desirée. Il y fut suivi par le célèbre *Ernest* Duc de *Gotha*, qui mérita le surnom de *Pieux*, & qui fit les fonctions de médiateur. Un desir sincère de la paix, le meilleur de tous les médiateurs, abrégea les négociations. On convint que la branche de *Hesse-Cassel* rentreroit dans la possession du bas Comté de *Catzenellenbogen*, du pays de *Smalcalde*, & de ses droits sur la Ville & la préfecture

GUILLAUME VI.

1648.

14 Avril. voy. Londorp, t. 6. p. 307.

GUILLAUME VI. 1648. d'*Umstadt*. La ville de *Giessen* & le pays annexé resta à la maison de *Darmstadt*, qui consentit de plus à rendre *Marbourg* & son château à celle de *Cassel*, pour la somme de 60,000 florins. Mais l'université restoit en commun, de manière que le Landgrave de *Cassel* devoit pourvoir aux places vacantes dans la faculté de droit & de médecine, & le Landgrave de *Darmstadt* à celles de Théologie. Les revenus de cette Université restoient aussi indivis; mais on sentit bientôt les embarras de cet arrangement. Deux ans après ces revenus furent partagés, & le Landgrave de *Darmstadt* employa sa portion au rétablissement de son Université de *Giessen*.

Par d'autres articles, on chercha à prévenir tous les différends auxquels la Religion pourroit fournir quelque prétexte. L'exercice des Religions Evangéliques, Luthérienne & Réformée, dans les pays rétrocédés, fut confirmé. On régla de même tout ce qui regardoit l'élection & l'inspection sur les ministres de l'Eglise.

On convint encore que les fiefs, dont la maison de Hesse donnoit l'investiture, seroient conférés à l'avenir en partie par celle de *Cassel*, en partie par celle de *Darmstadt*; qu'après la mort de Guillaume VI la préséance appartiendroit alternativement à l'une & à l'autre branche; que les péages de *Boppart* & du Rhin seroient perçus pour le compte des deux branches; enfin, que l'aîné des deux *Landgraves* exerceroit le droit d'investiture du Comté de *Waldeck*, & que si ce fief important venoit à vaquer, il devroit être partagé.

GUILLAUME VI.

1648.

C'est ainsi que se termina ce long & malheureux différend, qui avoit été si fatal à la maison de Hesse. Cette réconciliation étoit le fruit du courage, de la persévérance, de la politique de la Régente; ce l'étoit encore de sa modération & de son amour pour ses peuples. Tant elle possédoit l'art si difficile de réunir les talens qui servent à faire heureusement la guerre, & la sagesse qui ne cherche dans la guerre que

GUIL-LAUME VI. 1648. les moyens de s'assurer d'une bonne paix.

La conclusion de ce Traité leva un des obstacles qui s'opposoient à la pacification générale. Aussi fut-il confirmé cinq mois

Le 24 Octobre. après, quand cette pacification fut enfin conclue par les Plénipotentiaires des Puissances assemblées à *Munster* & à *Osnabruck*.

Les intérêts particuliers de la Maison de *Hesse-Cassel* sont l'objet de plusieurs articles de ce fameux Traité. Par le quinzième, cette Maison, avec tous ses ministres, vassaux, sujets, & gens de guerre, devoit jouir de l'amnistie & de tous les droits accordés aux Etats de l'Empire, relativement à sa constitution religieuse & politique. On sait qu'à ce premier égard, on rétablissoit la convention de *Passau*, qui donnoit aux Protestans le libre exercice de leur religion dans le sens le plus étendu, & qu'on admettoit sous ce nom ceux de la communion réformée à la jouissance de ses avantages. C'étoit-là ce qui avoit été l'objet des vœux du Landgrave *Maurice*, de son fils, & de la Régente. Ainsi

le Prince & les ſujets virent tarir alors cette ſource toujours féconde de vexations, & leurs inquiétudes firent place à la ſécurité que leur inſpiroit, ſur cet objet important, une loi fondamentale acceptée par tant d'Etats intéreſſés à la maintenir, & garantie par les principales puiſſances de l'Europe.

GUILLAUME VI.

1648.

A l'égard de la conſtitution politique de l'Empire, les changemens qu'elle ſubiſſoit n'étoient pas moins avantâgeux aux Etats qui y participoient. On leur confirmoit de la manière la plus expreſſe leur ſupériorité territoriale, leurs droits éminens au-dehors & au-dedans, celui du ſuffrage aux diètes dans toutes les matières de législation, les impoſitions, la paix, la guerre, l'adminiſtration de la juſtice, le commerce, les douanes, &c. D'autres objets importans du droit public devoient être réglés dans le même eſprit à la prochaine Diète.

A ces conceſſions ſi importantes, que la Maiſon de Heſſe obtenoit en commun avec les autres Etats, il faut joindre celles qui

GUILLAUME VI.

1648.

la regardoient en particulier. La convention conclue entre ses deux principales branches, le 14 Avril de cette année, & dont nous venons de parler, étoit comprise dans ce Traité, comme si elle y eût été insérée de mot à mot. Il en étoit de même de celle qui avoit été passée en 1635, entre la Maison de *Hesse-Cassel* & celle de *Waldeck*: enfin, on confirmoit aux deux branches de *Cassel* & de *Darmstadt* le droit de primogéniture qu'elles avoient établi & que l'Empereur avoit approuvé. La satisfaction & les dédommagemens que la Régente avoit demandés, comme tous les Alliés des deux Couronnes, & les Couronnes elles-mêmes, n'avoient pas été un des articles les moins difficiles à régler. Après avoir formé des prétentions bien plus étendues, la Régente se réduisit aux acquisitions suivantes.

1°. L'Abbaye de *Hersfeld*, avec le petit pays qui en relève & qui touche à la Basse-Hesse, & la Prévôté de *Gellingen*, située en Thuringe: cette Abbaye sur laquelle les

Landgraves de *Cassel* exerçoient déjà des droits, leur fut cédée d'abord à ce titre, & deux ans après, lorsque Guillaume VI en reçut l'investiture, elle fut érigée en Principauté séculière, avec voix & séance à la Diète de l'Empire & aux Diètes particulières du Cercle du Haut-Rhin. En 1654, ce Prince prit séance à la Diète de Ratisbonne en cette qualité; & dès-lors ses successeurs en ont porté le nom & les armes.

GUILLAUME VI.

1648.

2°. Quatre Bailliages ou Préfectures du Comté de *Schaumbourg*; savoir, *Schaumbourg*, *Buckebourg*, *Sachsenhagen*, *Stadthagen*. Ces Préfectures étoient disputées à la Douairière de *Schaumbourg*, contre laquelle l'Empereur avoit rendu un décret en faveur de l'Evêché de *Minden*. Par cet article de la paix de Westphalie, les quatre Bailliages en question étoient donc attribués à la Maison de Hesse, mais partagés avec le Comte Philippe de *Schaumbourg*, de manière que le Comte reçut à titre de fief *Stadthagen*, *Buckebourg*, *Arnsbourg*,

GUILLAUME VI. 1648. & *Stagenbourg*, & une partie de *Saxenhagen*, dont l'autre partie avec *Schaumbourg* & *Rodenberg* demeurèrent à la Maiſon de Heſſe. Le droit de battre monnoie reſtoit en commun, & la ſucceſſion en ſon entier devoit être reverſible à la Maiſon de *Heſſe-Caſſel*, & de-là aux autres branches.

3°. Les Archevêchés de Mayence & de Cologne, les Evêchés de *Paderborn* & de *Munſter*, & l'Abbaye de *Fulde*, devoient dédommager la maiſon de Heſſe - Caſſel des fraix de la guerre, moyennant une ſomme de ſix cent mille écus d'Empire, payables à Caſſel, dans le terme de neuf mois. Juſques à l'entier paiement, la Régente pouvoit tenir dans les villes de *Nuys*, de *Coesfeld* & de *Nienhus*, des garniſons qui ſeroient entretenues aux dépens deſdits Archevêques, leſquels devoient être cependant ſoulagés par les autres Etats que les Heſſois avoient mis à contribution avant le 1er Mars de l'année courante.

Par une convention particulière, paſſée

dans le même tems entre l'Electeur de Mayence & la Régente; celle-ci restitua au premier ses conquêtes, & lui remit sa quote-part des six cent mille écus. L'Electeur en retour lui donna, & à ses héritiers, l'expectative & l'investiture des fiefs situés dans le Comté de Hanau, qui relevoient de son Electorat. GUILLAUME VI. 1648.

A bien évaluer ces diverses acquisitions, on voit clairement que ce que la Régente acquéroit pour sa maison en particulier n'étoit qu'un très-foible dédommagement des immenses sacrifices qu'elle avoit faits. Mais les avantages qu'elle s'assuroit en commun avec les autres Etats de l'Empire, le recouvrement & l'affermissement de la liberté politique & religieuse, étoient sans-doute une récompense proportionnée à la grandeur de ces sacrifices, & digne de celle qui les avoit faits. On voit encore par ces articles du Traité, combien elle avoit eu raison de ne jamais renoncer à l'alliance des deux Couronnes: car si tout le crédit, toute la reconnoissance de ces

GUILLAUME VI. 1648. deux Puiſſances victorieuſes ne lui valurent que d'auſſi foibles dédommagemens, à quel ſort n'eut-elle pas dû s'attendre, ſi ſe laiſſant éblouir par des promeſſes artificieuſes elle eut perdu le ſeul appui qui lui reſtoit ?

Ce fut ſans-doute encore un grand ſujet de ſatisfaction pour elle, & c'eſt du moins un trait bien glorieux de ſon adminiſtration, que d'avoir renoué les liens de l'ancienne amitié qui avoient autrefois uni les deſcendans de *Philippe* le *Magnanime* & les diverſes parties de la Heſſe. La tranſaction qui rétablit entre ces Princes leur ancienne *Confraternité*, & qu'elle cimenta en obtenant qu'elle fit partie de la pacification générale, fut dès-lors regardée comme une loi fondamentale de la Heſſe par les Princes & les Etats de ſes diverſes provinces. C'étoit aux yeux d'*Amélie* une noble rétribution de tant de travaux & de dangers, que de voir ainſi renaître dans la Heſſe l'ordre, la paix & l'union. La maiſon de *Hanau*, dont elle étoit ſortie, par-

ticipoit auſſi aux avantages de cette paix, & tous les Etats de l'Empire ne pouvoient sans injuſtice lui refuſer un tribut plus ou moins grand de reconnoiſſance & d'admiration.

GUILLAUME VI.

1648.

Il n'étoit plus queſtion que d'exécuter tous ces divers traités, & d'en recueillir les fruits. Ce fut le ſoin des dernières années de ſon adminiſtration. Le Général *Geiſs* alla à Caſſel lui préſenter 24 drapeaux, la dépouille de *Lamboy*, & ce qui ne flattoit pas moins un cœur tel que le ſien, c'eſt qu'elle ſe vit en état de ſoulager en même-tems ſon peuple de l'entretien de la plus grande partie de ſes troupes.

1649.

Theatr. Europ. P. VI.

Son fils touchoit au moment de ſa majorité : auſſi l'année ſuivante, les Etats de Heſſe ayant été convoqués à Caſſel, elle ſe rendit dans leur aſſemblée, accompagnée de ſes Conſeillers, des principaux Officiers militaires & civils, & de quelques eccléſiaſtiques, & là, après les diſcours & les cérémonies d'uſage, elle remit le gouvernement entre les mains de *Guillaume* ſon

1650.

GUILLAUME VI. fils, connue dans l'hiſtoire, ſous le nom de Guillaume VI. Bientôt après elle partit

1650. de Caſſel, & ſe rendit à *Heydelberg* auprès de ſa fille l'Electrice Palatine. Mais elle ceſſa de vivre preſque en ceſſant de gouverner, heureuſe juſques à ſon dernier moment par la ſatisfaction que lui donnoit la gloire & l'indépendance de la maiſon de Heſſe dûes à ſon courage & à ſon habileté; heureuſe encore de pouvoir ſe dire que dans les circonſtances les plus périlleuſes elle avoit été conſtamment le ferme ſoutien de la liberté de l'Empire & le génie tutelaire d'un peuple fidèle &

Le 8me. Août. brave. Elle mourut à Caſſel en 1651.

Pluſieurs années avant la paix de Weſtphalie, elle avoit conçu le projet de délivrer ſon peuple d'un fléau preſque auſſi redoutable que les armées ennemies, je veux parler des mauvaiſes loix, & de tous les abus de ce genre qui font ſi ſouvent le malheur des peuples & la foibleſſe de l'Etat. Elle avoit chargé dans cette vue *Othon* de *Malsbourg* de parcourir les diver-

ſes parties de la Heſſe, pour lui rendre compte des changemens avantageux que leur état pouvoit exiger. Les malheurs publics l'empêchèrent de s'occuper de ce ſalutaire ouvrage, mais elle laiſſoit du moins à la Heſſe un Prince inſtruit de ſes vues, & dirigé par les mêmes ſentimens & les mêmes principes.

GUILLAUME VI. 1650.

Elle avoit marié ce Prince (en 1649) avec *Hedwige Sophie*, fille de l'Electeur de Brandenbourg. Elle avoit auſſi donné ſes deux filles, l'une à l'Electeur Palatin, & l'autre au Duc de la *Trimouille*, tous les deux attachés à la communion réformée, dont elle avoit trop bien défendu les intérêts pour qu'elle pût les perdre de vue dans l'établiſſement de ſa famille.

## GUILLAUME VI *seul.*

GUILLAUME VI.

1650.

CE n'eſt pas pendant le cours de la guerre qu'une nation peut connoître tout le mal qu'elle lui fait. Elle eſt à cet égard dans le cas d'un ſoldat qui ne ſent point ſes bleſſures pendant la chaleur du combat; mais quand rendue à elle-même elle les fait ſonder par une main habile, alors elle découvre avec effroi leur profondeur, & ſouvent la difficulté de les guérir.

La guerre de trente ans avoit fait à l'Allemagne tous les maux que les hommes peuvent faire aux hommes, & c'eſt ſans doute beaucoup dire. La Heſſe en particulier plus maltraitée peut-être que la plupart des autres Etats avoit été bleſſée, & ſouffroit encore, ſi l'on peut ainſi parler, dans toutes les parties de ſon adminiſtration. Il falloit porter des remèdes partout. *Amélie* l'avoit ſenti, mais elle avoit été obligée de laiſſer ce ſoin à ſon ſucceſſeur, qui

qui se hâta de pourvoir à ce qu'il y avoit de plus urgent. GUILLAUME VI.

Le maintien de la sureté publique alloit sans doute avant tout. On avoit encore à craindre une foule d'avanturiers & de soldats que la paix rendoit oisifs & indigens, & auxquels l'habitude du désordre & du pillage ne permettoit point de reprendre des occupations utiles à la société. La plupart des Etats de la Basse-Allemagne en étoient d'autant plus menacés, que les changemens que le Traité avoit apporté à la condition de quelques Princes donnoient lieu à de grands mécontentemens; & pouvoient leur faire desirer de nouveaux troubles. Ce fut donc une sage précaution que celle de s'unir pour le maintien de la tranquillité publique, comme le firent la Reine de Suède, le Landgrave, les Ducs de Brunswick-Lunebourg, l'Evêque de *Paderborn*. Ces Princes se garantirent par un Traité conclu à *Hildesheim* tous leurs Etats respectifs, & s'engagèrent à entretenir pour cet effet un corps de quatre mille

1650.

1652.

Puffend. R. suc. Liv. 24.

GUILLAUME VI. 1652.

hommes de pied, & de quatre cent quinze cavaliers, outre huit cent trente hommes de pied que la Reine de Suède devoit fournir à raiſon de ſes nouvelles poſſeſſions des Duchés de *Brême* & de *Verden*, dont la ſureté n'avoit pas été un des moindres objets de ce Traité.

Il produiſit les heureux effets qu'on en attendoit; la licence des particuliers, l'ambition ſecrette de quelques Princes furent également contenues par ces ſages diſpoſitions: la paix avoit ſans-doute été aſſez chèrement achetée pour qu'elle dût être maintenue par ce nouveau ſacrifice.

Dans l'intérieur de ſes Etats le Landgrave ne veilla pas avec moins d'attention à la ſureté publique. Il fit rétablir les ponts, réparer & aſſurer les grandes routes, perſuadé que des communications ſûres & faciles ne ſont pas ſeulement une preuve que l'Etat eſt ſous les yeux d'une adminiſtration ſage & vigilante, mais qu'elles ſont encore une des principales cauſes de ſa proſpérité.

Si jamais on a pû dire que les armes imposent silence aux muses, c'est bien sans-doute pendant cette longue & cruelle guerre. Presque tous les établissemens que l'amour héréditaire des Landgraves pour les sciences avoient formés avec tant de soins, étoient détruits ou rendus inutiles. L'Université de *Marbourg*, fondée par *Philippe* le *Magnanime*, avoit langui & étoit restée inutile; on en peut dire autant de celle que le Landgrave *Guillaume V* avoit établie à Cassel. L'éducation publique, les études avoient perdu tout leur lustre & une partie même de leur prix aux yeux d'un peuple en proie à mille besoins plus pressans, & affecté du long spectacle de tant de violences & de brigandages. *Guillaume* voulut non-seulement que tout fut remis sur l'ancien pied, mais que l'Université de *Marbourg* eut de nouveaux privilèges, de meilleurs réglemens, des revenus plus considérables. Il lui rendit les terres des couvens sécularisés dans la Basse-Hesse, à *Nord-hausen*, à *Singlis*,

GUILLAUME VI.

1652.

GUILLAUME VI. 1652.

*Fritzlar*, & *Homberg*. *Reinhard*, *Scheffer*, & *J. H. Dauber* ayant par ses ordres dressé & exécuté le projet de tous ces changemens, l'inauguration solemnelle du rétablissement de l'Université fut célébré avec pompe en présence du Landgrave, de son épouse, de toute la Cour, d'une grande partie de la jeune noblesse, & des députés des Seigneurs-Prélats & du tiers-Etat de la Hesse, & une affluence prodigieuse d'étrangers.

Est-il aussi certain que sa prudence ne fut point trompée dans une ordonnance qu'il publia la même année, & dont l'objet étoit de fixer le prix des denrées & de la main-d'œuvre ? Cette pratique étoit alors celle de tous les gouvernemens : elle subsiste encore dans plusieurs pays ; mais si elle y prévient quelques abus, si elle y fait quelques biens particuliers, n'est-il pas assez reconnu aujourd'hui qu'il y a plus d'équité dans une liberté plus grande, & que l'encouragement que cette liberté donne à l'industrie est un avantage supérieur

à toute autre considération. Il est vrai cependant que des circonstances particulières doivent apporter des modifications à ce principe, & peut-être étoit-ce alors le cas d'une exception. A la fin de la guerre de trente ans, le prix des vivres & de la main-d'œuvre avoient été portés à un taux excessif par une suite du désordre général & sur-tout de l'altération des monnoies. L'intervention de l'autorité du Prince pouvoit donc être nécessaire dans une conjoncture aussi extraordinaire, & c'est ce qu'il est bien difficile de déterminer aujourd'hui.

GUILLAUME VI. 1652.

On ne sauroit avoir le même doute sur l'utilité des loix qui restreignent des dépenses évidemment superflues & ruineuses pour un Etat dont les ressources sont bornées. Telles étoient alors dans la Hesse les excès autorisés par l'usage dans les festins donnés à l'occasion des noces, des baptêmes, des funérailles. Comme il faut que les hommes passent toujours la mesure en quelque chose, ils attachoient alors à une

1654.

GUILLAUME VI. profusion extravagante dans les repas, le même prix que nous mettons aujourd'hui 1654. au raffinement plus dangereux sans-doute dans l'art de la cuisine. Les excès dans la boisson étoient encore très-ordinaires, & devoient l'être dans un tems où les femmes vivoient plus séparées des hommes, où leur société étoit moins recherchée, & où par cela même elles avoient moins d'influence sur les mœurs. L'usage de l'eau-de-vie étoit sur-tout fréquent parmi le peuple, & occasionnoit bien des maux de toute espèce : les Etats de Hesse portèrent à ce sujet des plaintes fréquentes au Landgrave, qui publia de nouveaux réglemens, ou renouvella les anciens à ce sujet. En général les loix avoient été tellement inexécutées & oubliées durant la guerre de trente ans, qu'il falloit les renouveller presque toutes, & celles mêmes qui font la baze de la sureté des personnes & de la propriété des biens. C'est ainsi que *Guillaume* publia une ordonnance très-sévère contre les perturbateurs du repos public,

une autre pour régler le droit de chaſſe & de pêche, & que pour couper court aux diſputes que renouvelloient ſans-ceſſe les droits féodaux, il voulut que les poſſeſſeurs de fiefs en ſpécifiaſſent tous les droits dans les actes d'inveſtiture. Enfin, c'eſt vers ce tems que le Landgrave établit ſes propres poſtes dans ſes Etats en vertu de ſon droit territorial : celles des Princes de la Tour & Taxis Directeurs héréditaires & généraux des poſtes de l'Empire avoient été ſupprimées dans la Heſſe à cauſe des abus auxquels elles donnoient lieu.

GUILLAUME VI.

1655.

Nous ne pouvons completter ce tableau ſuccinct de l'adminiſtration intérieure de la Heſſe ſous Guillaume VI, ſans donner une idée de ſes travaux relativement à la Religion, ou du moins à la Théologie. On venoit de faire une funeſte expérience de tous les maux que les querelles des Théologiens attiroient aux Princes & aux peuples qui avoient l'imprudence d'y prendre part. Il étoit donc bien naturel de deſirer vivement de les reconcilier. Il étoit bien

GUILLAUME VI. moins raisonnable de l'espérer. Il est vrai qu'on n'élevoit pas ses espérances jusques
1655. à une réunion entre les Catholiques & les Protestans. Personne ne pouvoit plus s'en flatter. Mais des hommes sages, des Chrétiens éclairés pouvoient se demander pourquoi les Luthériens & les Réformés, qui étoient d'accord sur tant d'articles importans, continuoient à faire un schisme, &
1661. ne travailloient pas à se rapprocher. *Guillaume* voulut du moins les engager à faire quelques pas vers la paix. Il en fit assembler un certain nombre à Cassel, & il exigea qu'ils tinssent des conférences sous sa présidence. Toutes les matières les plus épineuses, tous les dogmes les plus abstrus furent traités dans ce colloque. On y discuta la nécessité de rompre le pain dans l'Eucharistie, la manière dont le corps de Christ y étoit présent; si Dieu vouloit *absolument* nous sauver, ou s'il ne le vouloit qu'*hypothétiquement*; si la grace étoit ou n'étoit pas irrésistible; si nous étions élus ou reprouvés préalablement ou con-

séquemment à la prescience éternelle de nos œuvres; pour qui N. S. étoit mort; si l'on pouvoit perdre la grace; si l'on pouvoit dire que la nature humaine du Christ, *in abstracto*, avoit des attributs de la nature divine; ce qu'étoit un enfant baptisé par rapport à Dieu, & si les parens avoient négligé de le faire baptiser, quelles en étoient les suites pour la vie à venir. Une seule de ces questions offroit une hydre de difficultés, contre laquelle on pouvoit se battre jusqu'à la fin des siècles. On disserta long-tems; on ne tomba d'accord sur rien. C'étoit déjà un grand pas vers la raison que de ne s'être point aigri, de n'avoir point lancé d'anathême les uns contre les autres. Le Prince vouloit la paix. Son autorité empêcha que le colloque ne fût tout-à-fait infructueux. Les Docteurs des deux partis convinrent donc que puisqu'ils avoient le bonheur de n'être ni Catholiques, ni Pélagiens, ni semi-Pélagiens, ni Ariens, ni Nestoriens, ni Eutichiens, &c. ils vouloient bien se persuader

GUILLAUME VI.

1661.

GUILLAUME VI.

1661.

V. *Hartmann.* P. 3. c. 1. brev. relat. Colloq. Cassel.

que la diversité de leurs opinions n'affectoit pas le fondement de la foi, & qu'ainsi ils devoient se supporter charitablement les uns les autres. Il semble qu'une vérité si évidente n'avoit pas besoin d'un colloque pour être mise au jour. Cependant d'autres Docteurs en firent à ceux-ci de sanglans reproches, & les accusèrent d'avoir sacrifié les intérêts de la Religion & leur conscience à des vues criminelles & à une lâche complaisance.

Une réunion parfaite entre les Luthériens & les Réformés eût été sans doute un acte de prudence & de sagesse bien plus admirable encore. Leurs intérêts communs n'auroient pu aussi qu'y gagner infiniment. Car malgré l'espèce de victoire que les Protestans venoient de remporter sur les Catholiques, en obtenant tout ce que les Traités de Westphalie leur avoient accordé, ce dernier parti étoit encore bien prépondérant par l'union de ses membres, sous un chef commun, par le zèle & l'activité de son Clergé, par la puissance & les ri-

chesses de la Cour de Rome, par les intrigues des Jésuites, & leur crédit auprès des Princes, par le pouvoir & l'étendue des Etats qui lui restoient attachés, par le nombre & la richesse des bénéfices dont il disposoit dans l'Empire. Le sentiment de sa force engageoit souvent ce parti à en abuser. On en vit alors un exemple dans le sein même de la Maison de Hesse. Le Landgrave *Ernest*, qui avoit pour appanage le château & une partie du revenu de *Rhinfels*, ayant embrassé la Religion Catholique, entreprit d'étendre sa domination & ses droits au préjudice de la souveraineté que les Landgraves de Cassel avoient conservé sur la ville de *Saint-Goar* & sur *Biberheim*, en vertu de la loi de primogéniture. Les disputes qui s'élevèrent à cette occasion furent longues & vives, & il fallut que des arbitres autorisés par l'Empereur Ferdinand III les terminassent. La convention passée à ce sujet (1654) à *Ratisbonne*, & ratifiée par la Diète de l'Empire, assura à Guillaume ses droits de

GUILLAUME VI.

1661.

GUILLAUME VI. souveraineté ; & le Landgrave *Ernest*, en renonçant à ses prétentions, acquit quelqu'augmentation dans ses revenus (*).

1661.

La tranquillité de la Hesse ne fut cependant que foiblement menacée au dehors. La Suède conserva par ses victoires & ses
1660. Traités glorieux avec la Pologne & le Dannemarck, l'ascendant qu'elle avoit pris en Europe, & elle sut faire respecter la pacification de Westphalie. Aussi les Etats protestans de l'Empire lui restèrent-ils constamment attachés. Nous voyons dans ce même-tems (1659), le Brandenbourg, la Hesse, la maison de Brunswick s'unir de nouveau avec cette Couronne par le traité
1663. de *Hildesheim*, & quelques années après, une alliance plus étendue, connue sous le nom d'*alliance du Rhin*, se former entre les mêmes Etats & les Electeurs Ecclésiastiques, le Palatin de *Neubourg*, les Ducs

(*) Voyez Hartmann. P. II. c. 9. III. c. 1. On peut voir la convention en entier dans le Recueil de *Lunig*, avec une autre de l'année 1660 qui concerne l'inspection sur les Ecclésiastiques.

de *Deux-Ponts*, de *Brunswick-Lunebourg*, & de *Wirtemberg*. Les progrès des Turcs en Hongrie ne pouvoient plus être indifférens aux Etats de l'Empire. *Léopold* imploroit leur ſecours. Un des objets de cette alliance étoit de lui en fournir. Les confédérés réſolurent de lui envoyer d'abord cinq mille hommes de pied, & environ ſeize cent chevaux, ſous les ordres du Comte de *Hokenloe*. Les revers qu'avoit eſſuyés la Maiſon d'Autriche, ceux dont les Turcs la menaçoient encore, les progrès rapides de la puiſſance Françoiſe, la hauteur que Louis XIV annonçoit déjà, toutes ces choſes concouroient à changer les diſpoſitions & la politique des Cours d'Allemagne. Elles venoient de ſe liguer avec la France & la Suède contre Ferdinand III, & même contre *Léopold* ſon ſucceſſeur. Bientôt elles reconnurent que c'étoit moins *Léopold* que *Louis* qu'elles devoient redouter. *Léopold* eut du moins l'habileté, & *Louis* l'imprudence de le leur perſuader. Mais les effets de cette révolution appar-

GUILLAUME VI.

1663.

GUILLAUME VI. tiennent à des tems sur lesquels nous ne devons pas anticiper.

1663. Le Landgrave Guillaume n'en fut pas le témoin. Il fut enlevé à la fleur de son âge, n'ayant encore que trente-cinq ans. Il laissoit de *Hedwige-Sophie*, fille de *George-Guillaume* Electeur de Brandenbourg, qu'il avoit épousée en 1649, quatre fils; savoir, les Princes *Guillaume* & *Charles*, qui lui succédèrent; *Philippe*, qui fonda la branche de *Hesse-Philipsthal*, & *George*, qui ne laissa pas de postérité & mourut en 1674 à Genève, où il avoit été envoyé avec son frère *Philippe* faire ses études. *Guillaume* laissa aussi deux Princesses, *Charlotte-Amélie*, née en 1650, mariée en 1667 à Chrétien V, Roi de Danemarck, morte en 1714, & *Elisabeth-Henriette*, mariée en 1679 à Frédéric Ier, Roi de Prusse, morte en 1683.

# GUILLAUME VII.

## *Landgrave de Hesse-Cassel.*

CE Prince né en 1651 n'avoit que douze ans lorsque la mort de son père l'appela au Gouvernement sous la tutèle & la Régence de la Princesse *Hedwige Sophie* sa mère, assistée dans ces pénibles fonctions par un certain nombre de Conseillers. GUILLAUME VII. 1663.

Il paroît qu'elle n'épargna aucun soin pour l'instruction de son fils ; mais en rendant cet hommage à la science, il falloit encore dans le siécle passé payer en même-tems à l'Empire un tribu excessif que les Théologiens avoient usurpé sur les esprits, malgré leurs querelles éternelles ou peut-être à cause de ces querelles mêmes : car on sait à quel point les Princes & les peuples avoient la foiblesse d'y prendre part. *Guillaume VII* fut donc initié dans tous les mystères & toutes les subtilités de la Théologie. Il prit un goût de préférence pour

GUILLAUME VII.

1663.

cette ſcience ſans négliger cependant les connoiſſances plus utiles aux Princes. Il avoit des talens pour l'Architecture, il excelloit dans ſes exercices, il apprit très-bien le Droit, les Mathématiques, la langue Françoiſe, & nous trouvons qu'en 1668 il harangua en Latin l'Univerſité de Marbourg, lorſque par un uſage, qui peut paroître ſingulier aujourd'hui, il fut fait Recteur de cette Univerſité.

Ces connoiſſances & ſa raiſon prématurée lui méritèrent des applaudiſſemens à la Cour de Copenhague, lorſqu'il y conduiſit (en 1677) ſa ſœur *Charlotte-Amélie* deſtinée au Prince Royal, depuis le Roi Chrétien V. de Dannemarck. Lui-même déſira l'année ſuivante d'entrer dans les liens du mariage, quoique, ſi nous devons en croire des mémoires du tems, il ſe fut perſuadé & répétât ſouvent qu'il ne parviendroit pas à ſa vingt & unième année. Mais ces ſortes de craintes ſont toujours mêlées d'une beaucoup plus grande eſpérance, & la conduite des hommes qui

peut

peut ſeule nous apprendre avec certitude ce qu'ils penſent en ſecret, en eſt la preuve certaine. *Guillaume* fut fiancé avec *Marie Amélie* troiſième fille de *Jaques* Duc de *Courlande*, dont nous aurons occaſion de parler encore, parce qu'après la mort du Landgrave cette Princeſſe épouſa ſon frère Charles dont elle eut une nombreuſe poſtérité. GUILLAUME VII. 1668.

La Régente ſa mère voulut qu'il employât encore quelques années à perfectionner ſes connoiſſances par les voyages avant que de fixer ſa réſidence dans ſes Etats. Il les commença en effet ſous la 1670. direction du Conſeiller privé de *Dalwig* par les Pays-Bas, d'où il ſe rendit en Angleterre & en France, mais ce fut là qu'étoit fini le terme de ſes courſes & de ſa vie même. Il mourut à Paris le 21 Novembre 1670 dans ſa vingtième année, après une courte maladie, & ſon corps tranſporté à Caſſel y fut enterré l'année ſuivante avec les cérémonies d'uſage, &

GUILLAUME VII. au milieu des regrets dont ses sentimens vertueux l'avoient rendu digne.

1670. Pendant le petit nombre d'années que ce Prince survécut à son père, l'histoire de Hesse ne présente que bien peu d'évènemens remarquables. La guerre de Hongrie continuoit, & les Hessois se distinguèrent à la bataille de St. *Gothard* contre les Turcs. Leur bravoure contribua même beaucoup au succès de cette journée, qui hâta la paix & les ramena bientôt après dans leur patrie. Dès-lors la Hesse jouït d'une parfaite tranquillité pendant quelques années, & la Régente n'épargna rien pour l'affermir. Dans cette vue elle fit une convention avec le Duc de Gotha au sujet de quelques districs litigieux sur les frontières de leur Duché & les possessions de la maison de Hesse à *Smalcalde* & *Herrenbreitungen*. Elle acquit la même année tous les droits du Comte de la *Lippe-Buckebourg* sur l'Université de *Rinteln*, qui étoit restée en commun (depuis la convention de 1647) entre les

1664.

1665.

deux maisons, & d'où pouvoit naître bien des jalousies & des difficultés. La ville de ce nom devenoit cependant une place forte. On y travailla jusques en 1668, & ses ouvrages furent perfectionnés & étendus.

GUILLAUME VII.

1665.

*Engelhard.* Er. H. Cass. p. 712.

C'étoit dans le même esprit qu'elle intervenoit comme Médiatrice dans les différends qui s'étoient élevés entre les Ducs de *Brunswick* au sujet de l'héritage du Duc de Zelle. Cette contestation qui fut sur le point d'allumer une guerre entre les deux frères couta beaucoup de soins à la Régente, dont les Ministres après d'inutiles conférences à *Brunswick* réussirent enfin à reconcilier les Ducs, au moyen d'une convention signée à *Hildesheim*. Les différends entre la Suède & Brême qui n'étoient pas d'une nature moins sérieuse attirèrent aussi l'attention de la Régente, qui de concert avec d'autres Princes étouffa le feu de la guerre qu'ils étoient sur le point d'allumer. Tant de querelles toujours prêtes à éclater & de dangers toujours menaçans pour la tranquillité & la sûreté publi-

Août 1665. Théatr. Europ. 9. P.

Idem. 1. P.

GUILLAUME VII. 1665. que faisoient sentir la nécessité de se ménager des alliances défensives avec des voisins puissans & bien intentionnés. Ce fut là le motif de celle que la Régente conclut avec son frère l'Electeur de Brandenbourg, connu sous le nom de *grand Electeur*. Les contractans s'y engageoient à la défense de tous leurs Etats respectifs. Ils concouroient aussi avec d'autres Princes à diverses mesures salutaires pour la tranquillité & la prospérité de l'Empire. De ce nombre étoit l'avis porté par plusieurs Etats concernant l'abolition des péages introduits dans le cours de la guerre de trente ans, ou leur application aux usages pour lesquels ils avoient été établis.

Puffend. L. 10.

1667. Il fut question aussi de renouveller pour trois ans la ligue du Rhin formée en 1667 & prête à expirer. L'ambition de Louis XIV. allumoit dans ce moment une nouvelle guerre contre l'Espagne, qui remplissoit d'inquiétudes & de craintes tous les Princes de l'Empire. Par cette ligue les contractans se promettoient de se défendre

mutuellement & de ſe rendre tous les bons offices dont ils pourroient avoir beſoin. GUILLAUME VII.

Il fallut auſſi que la Régente étendit ſur le Comté de Hanau ſes ſoins pacifiques; *Fréderic Caſimir*, Comte de Hanau, avoit acheté de la Compagnie des Indes Occidentales, établie en Hollande, un diſtrict conſidérable dans le continent de l'Amérique-Méridionale. Son projet étoit d'en faire tranſporter les productions par le Rhin à Cologne, & d'établir par ce moyen un commerce avantageux dans tout l'Empire. Il avoit en même-tems renvoyé ſes anciens Conſeillers & Officiers, qui ſans-doute s'oppoſoient à ces nouveautés. Toutes ces meſures & d'autres griefs peut-être mécontentèrent ſon peuple. Il réclama contre ſon Prince le ſecours & la protection des deux branches régnantes de la maiſon de Heſſe.

Lunig. Reichſ. Archiv. P. VII. 1669.

Les Landgraves firent marcher des troupes à Hanau, & le Comte fut obligé de ſouſcrire à un acte appelé *Recès d'Union & de Religion*, qui rendit la paix à ce pays

GUILLAUME VII. & fut garanti par les Landgraves & par plusieurs Princes de l'Empire. Il feroit à souhaiter que les mémoires du tems nous expliquassent comment le projet, peut-être impossible, mais à ce qu'il semble innocent, d'ouvrir un commerce entre l'Amérique & *Hanau* avoit pu occasionner une révolte & mériter l'intervention des Etats voisins.

1669. Th. Eur.

*Fin du Tome Quatrième.*

# TABLE

## DES MATIERES.

*NB.* Les chiffres Romains désignent les Tomes, & les chiffres Arabes les Pages.

### A



K

## B

## C

D

F

## G

## H

## J

L.

## M

N

## O

S

T

## V

FIN.

## *ERRATA.*

### Du Tome quatrième.

PAGE 10, ligne 4 *Reignard* : liſez, Reinard.

PAG. 84, lig. 23, *l'eſpérance p'odérer* : liſez, l'eſpérance d'opérer.

PAG. 127, lig. 11, *payer en même tems à l'Empire un tribut exceſſif que les Théologiens avoient uſurpé* : liſez, payer en même tems un tribut exceſſif à l'Empire que, &c.

PAG. 129, lig. 17, *c'eſt là qu'étoit fini le terme* : liſez, qu'étoit fixé le terme.





